

Ville de CHELLES

Projet social 2018-2020

de l'Espace Socioculturel

Charlotte DELBO



Direction de la Vie des quartiers et de la politique de la ville

D. GALLARDO – Directeur de la direction de la vie des quartiers et de la Politique de la ville
E. SCHOEN – Directeur de l'espace socioculturel Charlotte DELBO

Mai - 2017

Mairie de Chelles

| Parc du Souvenir Émile Fouchard | 77505 Chelles cedex |

| Tél. : 01 64 72 84 84 | www.chelles.fr |

Sommaire

I – IDENTITE DU CENTRE SOCIAL (p6)

- A – Caractéristiques générales et identification (p6)
- B – Le Territoire (p7)
- C – Les instances (p16)
- D – Organigramme (p19)

II – PRESENTATION DE LA DEMARCHE (p20)

- A – Missions et valeurs (p20)
- B – Sens de la démarche (p21)
- C – Les étapes de la démarche (p21)
- D – Les instances de concertation (p22)

III – EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2015-2017 (p24)

- A – Eléments de contexte (p24)
- B – Bilan des actions menées (p26)
- C – Evaluation qualitative (p34)
- D – Profil des adhérents (p36)
- E – Consultation des habitants par questionnaire (p39)

IV – DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE (p42)

V – ORIENTATIONS DU PROJET SOCIAL 2018-2020 (p45)

- A – Arbre à objectif du projet social 2018-2020 (p45)
- B – Orientations transversales (p47)
- C – Orientations générales (p49)
- D – Les moyens mobilisés (p65)

Annexes (p67)

Questionnaires
Charte des centres sociaux et socioculturels
Règlement
Feuille d'inscription
Plan de l'espace socioculturel Charlotte DELBO
Charte des centres sociaux et socioculturels
Plaquette 2016-2017
BP PLA 2018

PREAMBULE

La ville de Chelles comporte quatre espaces socioculturels agréés centre social. Ils sont situés sur les quartiers excentrés de la ville :

- Au sud, quartier Grande Prairie : ESC Jean MOULIN
- Au nord, quartier des Coudreaux : ESC Marcel DALENS
- A l'ouest, quartier La Noue Brossard : ESC Charlotte DELBO
- A l'est, quartier Chanteraine : ESC Hubertine AUCLERT

En 2015, les quatre espaces socioculturels de Chelles se sont inscrits dans un environnement en pleine évolution, qui est venu appuyer la démarche entreprise dans le cadre des projets sociaux 2015-2017.

Le changement de municipalité, opéré depuis 2 ans, a permis d'affirmer un projet politique, « *projet Chelles 2020* » articulé autour de 3 axes :

- Donner aux chellois le cadre de vie et la sécurité qu'ils méritent (propreté, urbanisme, sécurité)
- Accompagner les chellois à tous les âges de la vie
- Veiller à une gestion rigoureuse garantissant la pérennité d'un service public performant

Afin de garantir sa mise en œuvre, l'administration s'est réorganisée dès septembre 2015 accompagnant les cadres des directions, à travers des formations leur permettant de :

- décroisonner leurs pratiques,
- connaître d'autres professionnels des autres secteurs,
- s'approprier le projet Chelles 2020.

La nouvelle organisation a abouti à la création de la Direction de la Vie des Quartiers et de la Politique de la Ville, animée par un directeur en charge :

- du Commerce
- de la Vie associative
- de l'Observatoire du territoire
- de la Politique de la Ville
- de l'Université Inter-âges Yvon Nique
- des Espaces Socioculturels

L'objectif de la direction est d'organiser plus de transversalité entre les secteurs pour répondre à l'exigence d'une véritable vie des quartiers. La direction place en son centre la mobilisation des institutions, des acteurs sociaux et économiques et des habitants pour développer une qualité de vie basée sur une capacité à faire du lien entre tous ces acteurs.

Les Espaces Socioculturels / Centres Sociaux

Un premier constat a montré :

- Le besoin de travailler plus en coordination entre ESC
- La fragilité de la situation (moyens humains, statuts, espaces...)
- Le réel ancrage territorial, et la satisfaction de la population

L'objectif du travail engagé a été de rendre visible et lisible le travail effectué par les ESC auprès des élus et de renforcer le sentiment que l'ESC est un outil au service du projet Chelles 2020 et des territoires tels que défini au sein des projets sociaux.

Le premier outil créé a été un lexique commun retraçant les activités et leurs définitions. Cet outil de visibilité a permis le changement de regard sur ce qui était réalisé au sein des centres. Nécessaire, mais insuffisant pour gagner en lisibilité de l'action, la seconde étape est de gagner en visibilité et en cohérence d'intervention. Il s'est accompagné d'un tableau de bord commun retraçant l'activité au sein des ESC.

La direction accompagne les équipes dans le respect des objectifs des projets sociaux déposés. Des réunions hebdomadaires se sont mises en place avec les directeurs pour partager les orientations et travailler un cadre et des outils communs. Le directeur rencontre mensuellement par groupe métiers les référents accueil et les animateurs autour du partage d'outils, et d'échanges de pratiques. Ces rencontres mensuelles contribuent à construire une identité de métier et une identité de direction.

En 2016, la Direction a continué à rassembler ses membres autour de 3 rencontres partagées pour avancer ensemble dans le même objectif.

3 séminaires de direction ont été organisés :

- **Séminaire du 23 mars 2016** : l'objectif était de faire un point d'étape 6 mois après la création de la nouvelle direction de la Vie des Quartiers et de la Politique de la Ville. Ce séminaire a permis pour les agents :
 - d'exprimer leurs craintes quant à la méthode de travail,
 - montrer les avancées réalisées
 - réaffirmer le sens de la démarche, la place des ESC au sein du projet Chelles 2020
 - assoir le rôle de chacun dans ce travail
- **Séminaire du 23 juin 2016** : l'objectif de cette rencontre était de mieux se connaître entre les différents services de la direction et de mettre en avant sous forme ludique les aspects de l'activité de chacun. L'après-midi était consacrée à présenter la direction DVQPV, sous forme de la construction d'un scénario.
- **Séminaire du 03 octobre 2016** : Ce séminaire visait à présenter les étapes du renouvellement de l'agrément centre social pour l'ensemble des ESC. L'objectif était d'affirmer une démarche méthodologique commune sur :
 - le déroulé du calendrier,
 - un questionnaire identique et qui couvre l'ensemble de la ville,
 - un partage des questionnements et des enjeux,
 - un travail mutualisé sur la rencontre des partenaires.

Ce travail a permis de préparer les nouveaux diagnostics sociaux à mettre en œuvre dès septembre 2016.

Le 15 mars 2017, un séminaire a été organisé pour continuer ce travail inter-centre visant à consolider les liens entre ESC. Il ressort de ce travail des axes d'échanges concrets autour de :

- Communication
- connaissance du territoire, du public
- travail avec les associations
- Soutien accompagnement des habitants, des bénévoles et des usagers
- Simplification des démarches administratives et accompagnement administratif

La démarche globale

Le travail sur le renouvellement du projet social a mobilisé les équipes pendant une année.

Ce travail a commencé dès septembre 2016, par une réflexion engagée au niveau de la Direction Vie des Quartiers et Politique de la Ville et des directeurs des ESC sur la méthode à employer. L'établissement d'un calendrier commun de mise en œuvre de la démarche a constitué la première étape. Celui-ci a été partagé avec les agents d'accueils et les animateurs lors des réunions mensuelles.

Cette méthode a été validée par les 2 élus de secteur :

- M. Breysse : adjoint chargé de la jeunesse et de la vie des quartiers
- Mme Saunier : adjointe chargée des affaires sociales et de la vie scolaire

Et le cabinet du maire, lors des rencontres mensuelles instituées pour suivre la démarche des ESC.

Dès octobre, s'est enclenchée la 2^e étape au niveau cette fois-ci de chaque ESC : étape de l'appropriation de la démarche et du calendrier par l'équipe.

Par ailleurs, c'est au cours de cette même période qu'ont été élaborés les documents supports pour le diagnostic : questionnaire destiné aux habitants, grille d'entretien destinée aux partenaires. Le séminaire du 03 octobre 2016 en est la synthèse.

En novembre et décembre, nous sommes rentrés dans une phase de mise en œuvre : rencontres avec les partenaires, diffusion du questionnaire aux habitants, réflexion au sein de l'équipe sur le diagnostic.

La démarche de questionnaire s'est achevée assez tardivement fin mars. Pour la première fois, nous avons utilisé un outil multimédia (plateforme d'enquête « surveymonkey ») pour interroger les habitants. Ces derniers avaient le choix entre répondre directement sur le serveur ou la version papier. Force est de constater que la rencontre directe des habitants a encore été privilégiée permettant une écoute active des paroles d'habitants. 610 questionnaires ont été réalisés.

Le traitement des données papier a été centralisé sur le site permettant ensuite la réalisation de tris croisés par territoire,... La démarche commune s'est concrétisée par des enquêtes réalisées de façon conjointe sur le marché (jeudi et dimanche matin) et au sein du collège avec la présence des différents directeurs ESC.

Concernant l'enquête menée auprès des partenaires, le travail a été réparti entre l'ensemble des directeurs et le directeur DVQPV. Les partenaires étant parfois communs, l'objectif était de les solliciter une seule fois.

Force est de constater qu'il a été compliqué de réunir les partenaires, aussi pour consolider notre volonté de travailler avec eux et de partager une vision commune de la ville et des territoires, nous avons organisé en présence de l'élue de secteur Mme Saunier une réunion de restitution le 15 avril 2017. Une trentaine de professionnels (CAF, fédération CS, MILO, ADSEA, associations, directions municipales) étaient présents et ont manifesté leur volonté de collaborer autour des enjeux de territoire présentés.

Cette phase fut également celle du recueil des données statistiques relatives au quartier et à la ville. Celles-ci proviennent principalement de l'Observatoire du Territoire qui a réuni différentes bases de données (INSEE, CAF, Paris Vallée de la Marne). Un travail fin par Iris a été fourni pour mettre en relief les difficultés que peuvent vivre certains sous quartiers.

La responsable de l'Observatoire s'est rendue aussi auprès des équipes pour analyser les chiffres et les expliquer. Ce travail a été le moment de mettre en correspondance une vision technique du territoire avec une réalité chiffrée. De plus, l'Observatoire a produit des cartographies des adhérents permettant de se rendre compte du taux de pénétration des ESC sur leur territoire d'intervention.

Ce type de rencontre a eu lieu aussi avec le responsable du commerce et de la vie associative pour compléter l'état des lieux et imaginer des pistes d'orientations pour les futurs projets. Ce travail a associé l'ensemble des équipes des ESC.

De janvier à avril, s'est ouverte une phase d'analyse de ces données pour mettre en forme un diagnostic territorial actualisé. Le bilan du projet 2015-2017 a été fait par les équipes à cette même époque et les résultats croisés avec les éléments du diagnostic, ont permis de tirer les axes d'intervention pour le prochain projet social. Un autre outil efficace pour travailler sur le diagnostic territorial a été la matrice Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces-Enjeux, dégagant ainsi les thèmes communs, socles du futur projet.

La participation des habitants a aussi été suscitée par la mise en place de rencontres publiques et ouvertes au sein des quartiers pour partager la vision du territoire et de ses enjeux. Il est à noter que ces réunions n'ont pas eu l'impact escompté. L'absence d'un nombre d'habitants suffisant pour travailler une réflexion collective doit nous faire réfléchir sur les formes, les temps d'association des citoyens, et les canaux de communication.

Enfin, la volonté des élus de créer un cadre commun autour de la participation des habitants s'est concrétisée en mai avec l'inscription des Ateliers des Acteurs Bénévoles Impliqués au sein des futurs projets sociaux. Cette manifestation du « pouvoir d'agir » des habitants prend en compte le niveau local et global de la ville pour permettre les échanges entre les habitants des différents quartiers.

Le renouvellement du projet social s'est donc inscrit dans une démarche harmonisée au niveau de tous les ESC, effort volontaire de la Direction de faire avancer les ESC ensemble, dans un cadre commun et en partageant les idées et les résultats à chaque étape du travail.

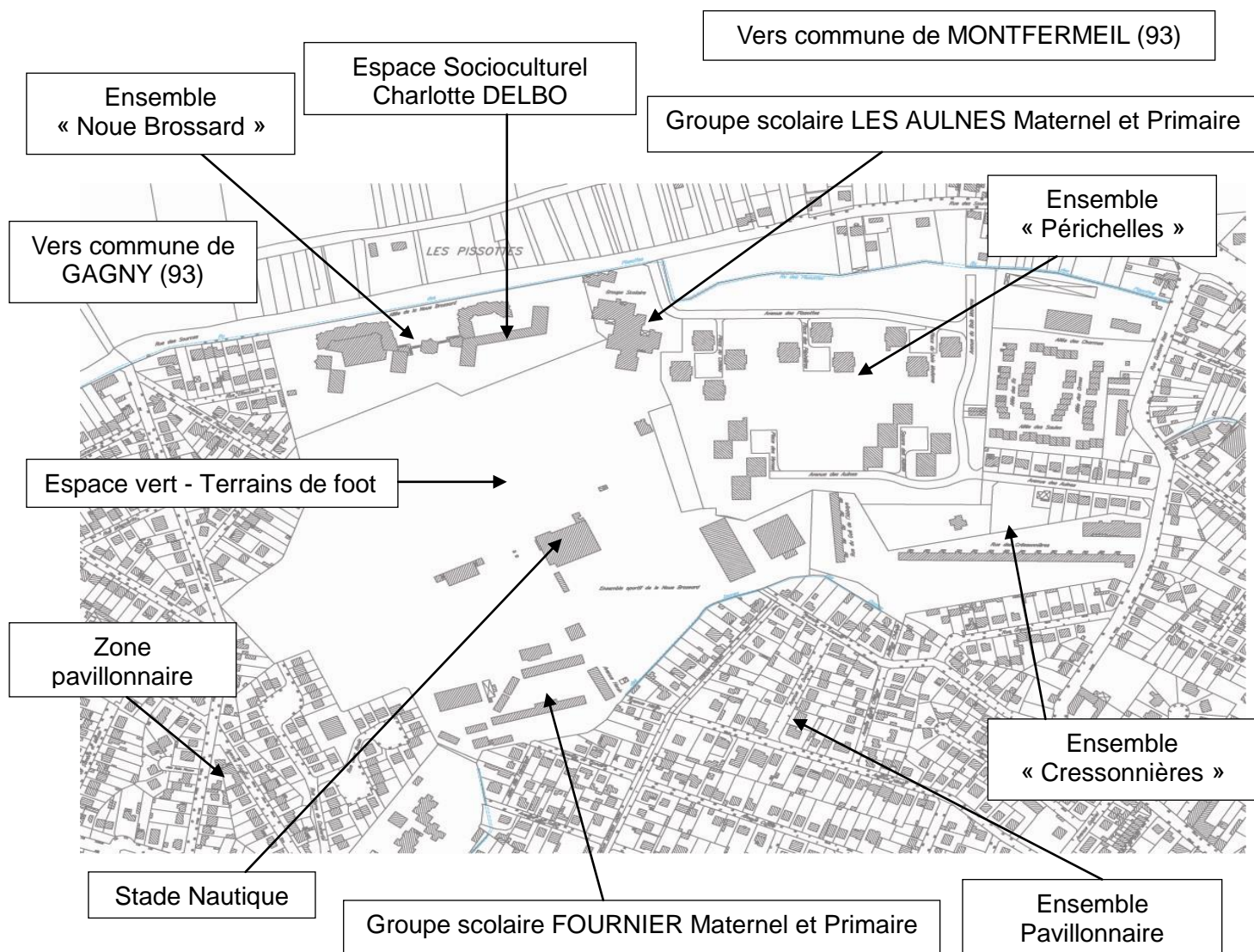
I - Identification du centre social

A – Caractéristiques générales et identification

Organisme Gestionnaire	Municipalité de Chelles N° SIRET 217.701.085.000.11. Code APE : 8411Z
Adresse	EspaceSocioculturel Charlotte DELBO 7 allée de la noue Brossard 77500 CHELLES
Coordonnées	Tel : 01.64.26.61.55. / 06.71.62.10.53. Courriel : e.schoen@chelles.fr Site internet : www.chelles.fr
Maire	Brice RABASTE
Date d'ouverture de la structure	Juin 2007 - 1 ^{er} agrément CAF : Décembre 2007
Période de validité des précédents agréments (Animation globale - coordination et Animation collective famille)	2015-2017
Nombre d'habitants	54044 (source INSEE recensement de la population 2013)
Zone d'influence du centre social	Ville de Chelles, dont principalement l'ensemble Périchelles, Nous Brossard, plain champs, Créssonnières et le centre ville.
Affiliation	Fédération Départementale des centres sociaux et socio-culturels de Seine-et-Marne

Le centre social est une structure municipale rattachée à la direction de la Vie des quartiers et à la politique de la ville. Un adjoint au maire délégué à la jeunesse et la vie des quartiers ainsi qu'une adjointe au maire déléguée aux affaires sociales et de la vie scolaire accompagnent les dossiers relatifs aux espaces socioculturels.

B – Le Territoire



La zone d'influence du quartier Ouest s'étend de la route de Montfermeil jusqu'à la rue Alexandre Bickart, puis la rue Gustave Nast jusqu'à l'avenue Albert Caillou. Le territoire est attenant avec les communes de GAGNY et de MONTFERMEIL qui l'entourent.

Le quartier « ouest » est délimité par la rue Gustave Nast qui permet d'accéder au centre-ville. Cette rue dessert les ensembles « Cressonnières » et « Périchelles ». L'ensemble « Noue Brossard » est quant à lui le plus éloigné du quartier « ouest », ainsi l'accès au centre-ville se fait par la rue des Sources. Les trois ensembles sont entourés de pavillons qui composent en majorité le centre-ville.

L'accès au centre-ville s'effectue à pied. La difficulté majeure est l'enclavement et l'éloignement de ces différents ensembles. Cela se traduit par une difficulté de mobilité des habitants vers le centre-ville ou les différents pôles d'activités.

Un grand espace, au centre des trois ensembles, est dédié au sport. Diverses associations sportives occupent cet espace, et proposent de nombreuses activités aux habitants, dont le stade Nautique, les terrains de tennis, mais aussi de nombreux stades de football. Les terrains de sport sont des lieux de rencontres pour tous les jeunes et adultes du quartier dans le cadre de leur pratique. Cet espace central au quartier « ouest », constitue un cadre agréable au niveau des perspectives, ce qui permet d'organiser des animations « fête de quartier », afin de nous ouvrir vers l'ensemble du quartier « ouest ».

L'accès entre les différents ensembles du quartier reste assez difficile. Les habitants communiquent rarement entre ces ensembles, qui sont délimités, entre eux par des clôtures, ce qui visuellement, marque un découpage notable. Le quartier est caractérisé par une certaine hétérogénéité de sa population, et un certain déséquilibre dans l'urbanisme.

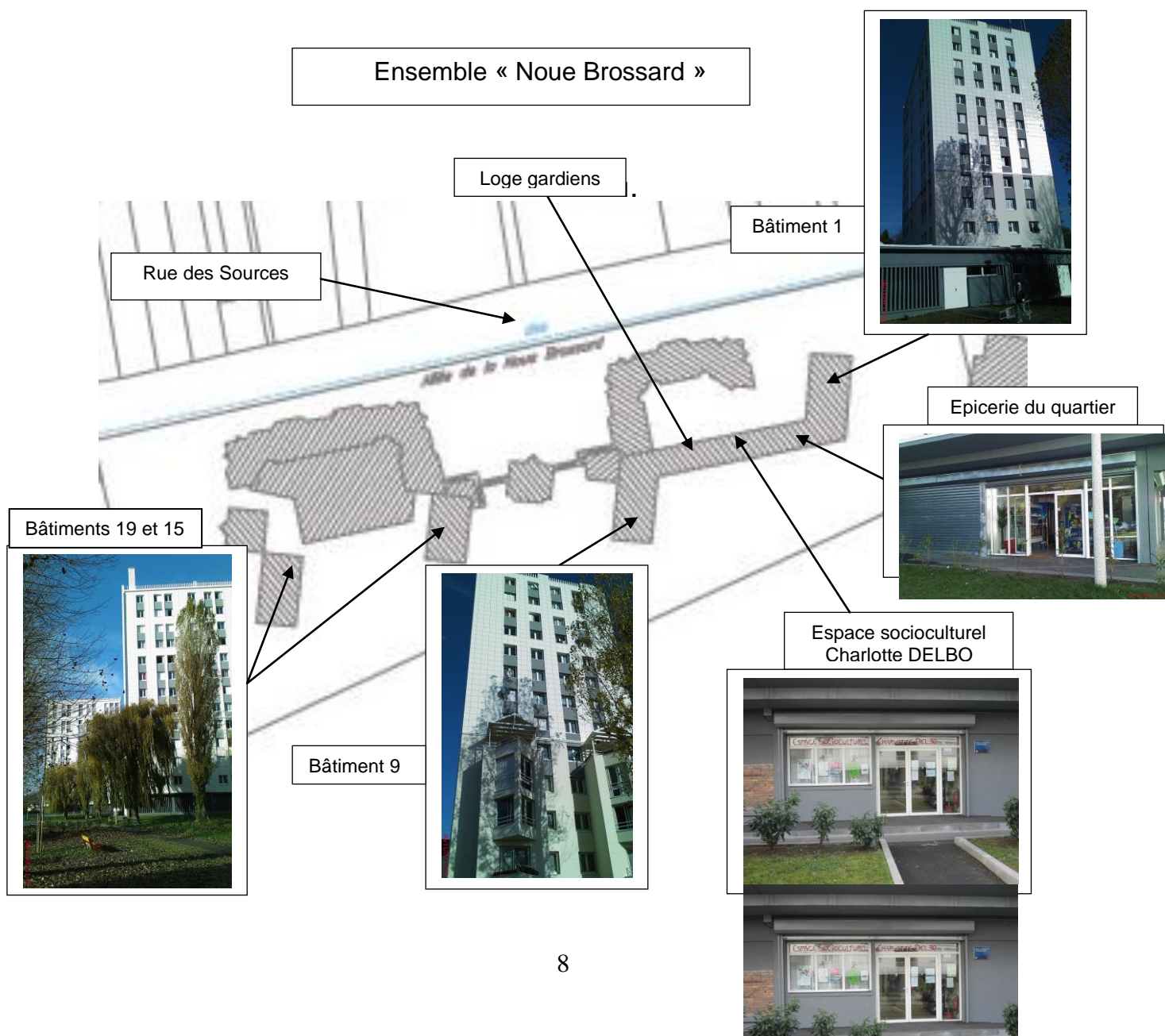
Le lieu d'implantation du centre social, se trouve juxtaposé à la loge des gardiens, en pied d'immeuble, à la Noue Brossard, soit à un peu plus d'un kilomètre à l'ouest du centre-ville. Il s'agit d'un quartier avec une forte densité de population dans chaque ensemble des quartiers.

3 – Ensemble Noue Brossard

Tous les logements appartiennent à l'office HLM Marne et Chantier Habitat. Certains d'entre eux sont mis à la disposition de l'association CHRS « la Maison du Pain ». Les loyers font partis des moins élevés de toute la ville. Deux types de construction ont été réalisés :

Une tranche de construction dans les années 60-64, représentée par les 4 tours de 12 étages, soit 200 logements. Les habitants sont très attachés à leur quartier, et sont souvent âgés puisque résidents depuis la construction. Une épicerie de proximité s'est installée ainsi qu'un point chaud en pied d'immeuble, favorisant le lien social, tout en souffrant de son enclavement dans le quartier.

Une tranche de construction dans les années 82-85, représentée par les bâtiments de 3 étages, soit 88 logements.

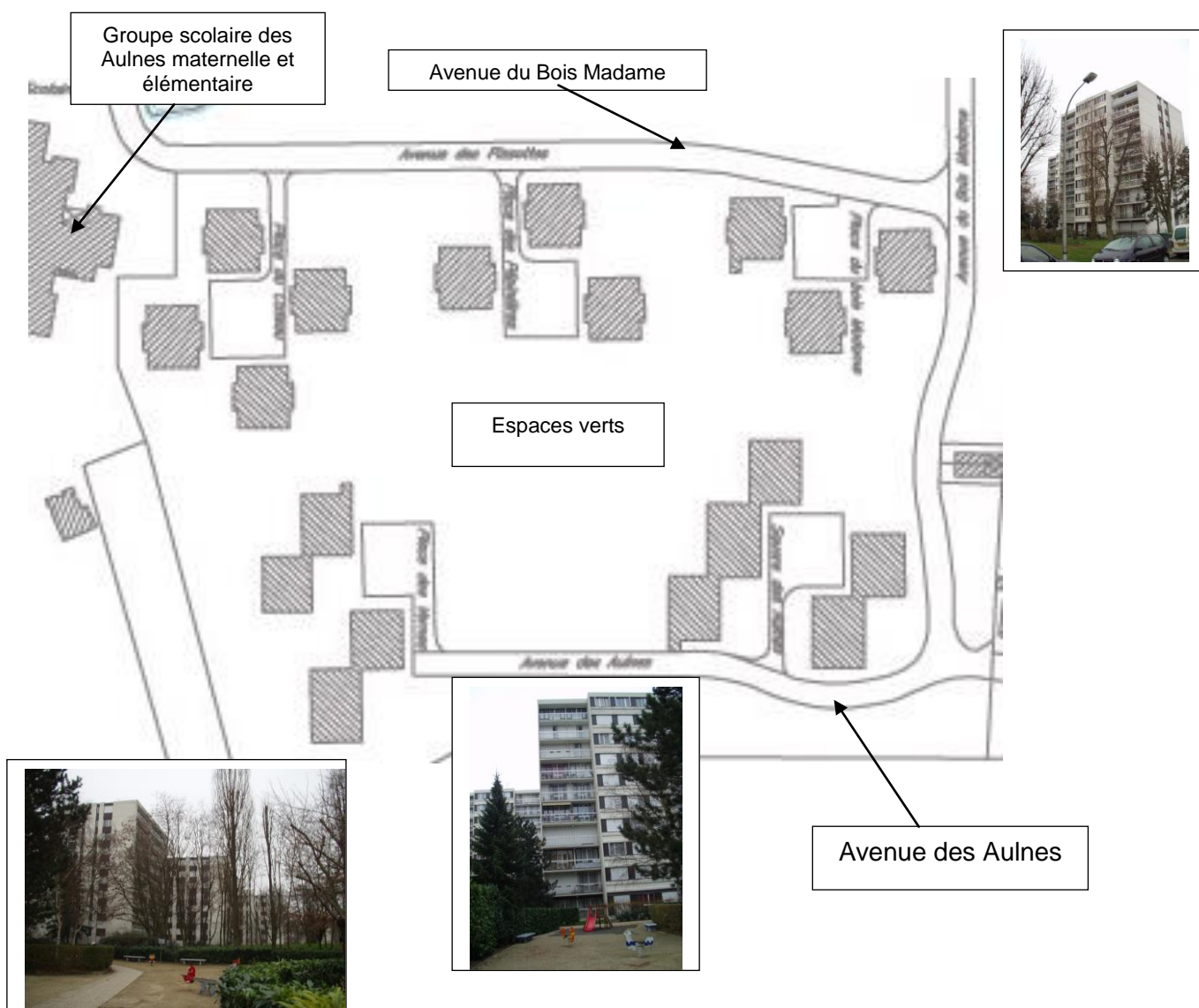


Les travaux de réhabilitation (juillet 2008 - septembre 2009) ont été difficiles à vivre pas les habitants, cependant le quartier dégage une autre perception auprès des habitants du territoire. Ces changements bouleversent les habitudes prises, aussi, les stationnements sauvages non plus lieu. Le site est sous vidéo surveillance, ce qui rassure beaucoup d'habitants.

Le nouvel espace qui a été livré en février 2010 a permis de développer et de mettre en place le projet social précédent. La structure est identifiée par l'ensemble des habitants de cet ensemble. Un travail d'identification sur le reste du territoire est encore à mener, même s'il on observe de plus en plus d'habitants qui viennent du centre-ville.

Un appartement (T4) est loué par la ville, et mis à disposition des associations au, 9 allée de la Noue Brossard. Cet espace de 80m² permet d'accueillir les enfants qui participent au soutien scolaire, et les adultes pour les ateliers sociolinguistiques et les cours d'italien. Il peut aussi être utilisé pour des animations ponctuelles.

4 – Ensemble Périchelles



Construit entre 1974 et 1978, les logements de Périchelles sont en accession à la propriété. Un syndic de copropriété gère l'ensemble du bâti et des espaces. Toutefois certains logements sont en location. De nombreux espaces verts sont aménagés ainsi que des espaces de jeux et de promenades.

Ces logements permettent à des jeunes couples de s'installer. Un turn-over des logements est constaté, malgré l'augmentation du prix de l'immobilier. Ces logements à proximité du centre-ville et de la gare donnent le sentiment d'un lieu dortoir. 19 Immeubles de 5, 7 et 9 étages sont au sein de cet ensemble, soit 692 logements.

L'ensemble « Périchelles » est quant à lui essentiellement composé de copropriétés. L'école des Aulnes est le lieu central entre les deux ensembles « Noue Brossard » et « Périchelles ». Toutefois, nous observons que de nombreux propriétaires mettent leurs biens en location, ce qui change le type de population au sein de cet ensemble.

Cet ensemble est desservi par l'avenue du Bois Madame, qui part de l'école des Aulnes jusqu'à l'avenue des Aulnes en direction du centre-ville. Ces deux avenues enveloppent les habitations desservies par des allées piétonnes.

Les véhicules stationnent sur les parkings et les avenues situées autour de l'ensemble d'habitation. Le trafic est très limité et le stationnement difficile.

Un accès piéton a été réalisé afin de faciliter l'accès avec l'ensemble «Cressonnières», qui se trouve de l'autre côté de l'avenue des Aulnes. Aucun local commercial n'est installé dans cet ensemble.

5 – Ensemble Cressonnières

Ces immeubles ont été construits dans les années 1960-1965, et formait une barre linéaire de logements. Ils sont à proximité de la zone pavillonnaire donc du centre-ville.

L'ensemble « Cressonnières » est composé de logements sociaux acquis depuis novembre 2006 par l'ancien OPAC. Il est desservi par la rue des Cressonnières qui longe la totalité des habitations. Cette rue permet d'accéder au centre-ville par l'avenue Gustave Nast.

Des voies piétonnes permettent de rejoindre les structures sportives du quartier « Ouest ». Quelques espaces verts sont en pied d'immeubles.

Cet ensemble a été réhabilité en 2010. Il se compose dorénavant de quatre immeubles. Deux nouveaux bâtiments, ainsi que 6 maisons, ont été construits pour pouvoir reloger les habitants. Les anciens logements ont été remis en conformité ainsi que l'ouverture des halls d'accès (passage du gué - rue des cressonnières). Cette construction permet de proposer 203 logements.

En outre, cet ensemble a la particularité d'avoir été doté d'une structure municipale ancien « Club jeunesse ». Cette structure est vide actuellement.

Un autre commerce de pièces automobiles se trouve également au croisement de la rue des Cressonnières et de la rue Gustave Nast.

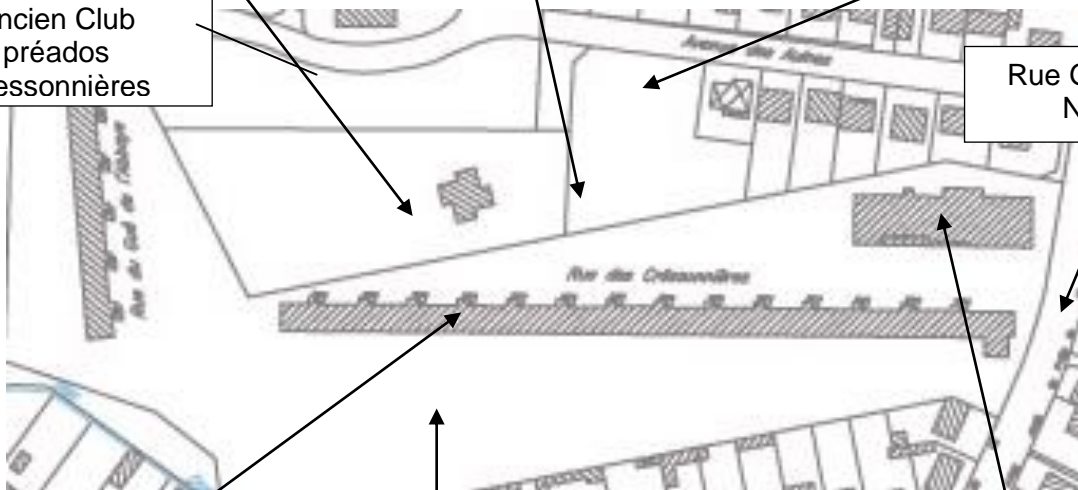
Ensemble « Cressonnières »



Ancien Club
préados
Cressonnières



Nouvelle construction



Rue Gustave
Nast

Commerces
automobiles



Nouvelle construction

6 – Ensemble Pavillonnaire

Il encadre les 3 ensembles et s'étend de la limite de Montfermeil jusqu'à la rue Gustave Nast. La zone pavillonnaire est très importante en direction du centre-ville. Soit 1500 maisons.



Cartographie des 16 IRIS

Le découpage de la ville en **16 IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique)** a été effectué en 2000 par l'INSEE. Il permet la collecte et la diffusion de **données statistiques sociodémographiques** infracommunales essentielles à l'observation.

Il faut cependant noter que les limites des IRIS ne sont pas forcément exactement en adéquation avec les « quartiers vécus » par les citoyens. (Données réalisées par l'observatoire du territoire de la direction de la vie des quartiers et de la politique de la ville).



IRIS 12 :

Cet ilot est quasiment exclusivement pavillonnaire avec 9% d'appartements.

Le taux de ménages propriétaires de leur logement est le plus élevé de la ville (91% contre 61% sur la ville).

Le revenu fiscal médian est le 2ème plus élevé de la ville. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est de 33% (contre 28% sur la ville) et le taux de scolarisation des 2-5 ans le plus élevé (89% contre 70% sur la ville).

Le taux de ménages ayant emménagé depuis moins de 2 ans y est le plus faible de la ville (4% contre 9% en moyenne sur la ville).

Une population aisée, propriétaire, plutôt diplômée, peu exposée au chômage, qui se renouvelle peu, avec une démographie générale proche de celle de la ville.



	Taux	Numérateur	Référence	Source
	IRIS 12	IRIS 12		
	Nord et Ouest et Sud		Ville	
Démographie				
Population	9%	4783	53247	RP 2012
Part des moins de 18 ans	23%	1099	26%	RP 2012
Part des 65 ans et +	15%	719	13%	RP 2012
Famille				
Taille moyenne des ménages	2,71	1762	2,52	RP 2012
Taux de familles monoparentales	11%	157	16%	RP 2012
Taux de familles nombreuses (3 enf et +)	14%	192	13%	RP 2012
Taux de personnes vivant seules	9%	350	14%	RP 2012
Personnes âgées				
Part des 80 ans et +	4%	211	4%	RP 2012
Part des 80 ans et + vivant seules	38%	81	47%	RP 2012
Formation				
Taux de scolarisation des 2-5 ans	89%	188	70%	RP 2012
Taux de scolarisation des 15-17 ans	100%	244	98%	RP 2012
Part d'étudiants de + de 18 ans dans l'IRIS	6%	292	5%	RP 2012
Part population non scolarisée sans diplôme	13%	453	18%	RP 2012
Part population non scolarisée diplômée de l'enseignement supérieur	33%	1098	28%	RP 2012
Logement - mobilité				
Taux d'appartements	9%	178	52%	RP 2012
Taux de ménages propriétaires de leur logement	91%	1607	61%	RP 2012
Taux de ménages ayant emménagé depuis moins de 2 ans	4%	211	9%	RP 2012
Revenu				
Revenu fiscal médian par unité de consommation (en €)	26289	SO	21243	DGFIP 2011
Précarité				
Part des ménages non imposés en %	19%	338	29%	DGFIP 2011
Taux de bénéficiaires de la CMUC	3%	140	6%	CNAM 2015
Emploi				
Taux d'ouvriers chez les actifs occupés de 15-64 ans	12%	260	17%	RP 2012
Taux de chômage des 15-64 ans	9%	212	12%	RP 2012
Taux de chômage des moins de 25 ans	31%	80	27%	RP 2012

IRIS 13 :

Cet ilot présente certains indicateurs de précarité, avec un revenu fiscal médian faible (17 759 € contre 21 243 € sur la ville), une part des ménages non imposés de 35% (contre 29% sur la ville) et un taux de bénéficiaires de la CMUC à 8% contre 6% sur la ville.

Le taux de chômage est également légèrement supérieur (de 3 points) au taux sur la ville. Le taux de chômage des moins de 25 ans est élevé, à 40%.

Cet IRIS présente une répartition de la population avec une part importante de moins de 18 ans et une faible part des 65 ans et plus (7% contre 13% sur la ville).

On ne compte qu'1% de personnes de 80 ans et plus.

Le taux d'appartements de 83%, y est important.

- Des signes de précarité, peu de séniors et une part importante de jeunes.



	Taux	Numérateur	Référence	Source
	IRIS 13	IRIS 13		
	La Noue Brossard Est		Ville	
Démographie				
Population	7%	3912	53247	RP 2012
Part des moins de 18 ans	30%	1154	26%	RP 2012
Part des 65 ans et +	7%	292	13%	RP 2012
Famille				
Taille moyenne des ménages	2,71	1444	2,52	RP 2012
Taux de familles monoparentales	19%	209	16%	RP 2012
Taux de familles nombreuses (3 enf et +)	13%	136	13%	RP 2012
Taux de personnes vivant seules	12%	344	14%	RP 2012
Personnes âgées				
Part des 80 ans et +	1%	54	4%	RP 2012
Part des 80 ans et + vivant seules	43%	23	47%	RP 2012
Formation				
Taux de scolarisation des 2-5 ans	61%	215	70%	RP 2012
Taux de scolarisation des 15-17 ans	100%	154	98%	RP 2012
Part d'étudiants de + de 18 ans dans l'IRIS	4%	154	5%	RP 2012
Part population non scolarisée sans diplôme	22%	564	18%	RP 2012
Part population non scolarisée diplômée de l'enseignement supérieur	28%	713	28%	RP 2012
Logement - mobilité				
Taux d'appartements	83%	1225	52%	RP 2012
Taux de ménages propriétaires de leur logement	60%	870	61%	RP 2012
Taux de ménages ayant emménagé depuis moins de 2 ans	10%	399	9%	RP 2012
Revenu				
Revenu fiscal médian par unité de consommation (en €)	17759	SO	21243	DGFIP 2011
Précarité				
Part des ménages non imposés en %	35%	504	29%	DGFIP 2011
Taux de bénéficiaires de la CMUC	8%	313	6%	CNAM 2015
Emploi				
Taux d'ouvriers chez les actifs occupés de 15-64 ans	17%	289	17%	RP 2012
Taux de chômage des 15-64 ans	15%	305	12%	RP 2012
Taux de chômage des moins de 25 ans	40%	85	27%	RP 2012

C – Les Instances

1 - La coordination des centres sociaux est pilotée par M. David GALLARDO, directeur de la direction de la Vie des quartiers et de la politique de la ville depuis septembre 2015. Elle permet d'établir le lien entre les différentes structures de la ville et d'impulser une dynamique concernant la mise en œuvre d'actions.

Cette coordination instituée à raison d'une fois par semaine, a été élargie avec une coordination « animateurs » et une coordination « référent accueil », ainsi que la mise en place de séminaires avec l'ensemble de la direction. C'est un moment d'information, de réflexion et de concertation, mais aussi un temps de mise en communs d'outils (plaquettes, forum, portes ouvertes, nouveaux dispositifs, cadre légal, partenariat municipal, administration générale, suivi des dossiers, actualités des centres, démarche d'animation globale).

2 - Le comité d'usagers constitué d'usagers et de bénévoles se réunit depuis 2015 une fois par mois, le mercredi matin. Cette instance permet aux usagers et habitants d'être tenu informé sur l'activité de la structure, de prendre des décisions concernant les manifestations à programmer, de participer à ces réalisations, d'être acteur du budget de la structure et de participer à l'élaboration de toute action. Ce comité regroupe 6 personnes actuellement et se renouvelle à chaque rentrée scolaire. Ces usagers font partie des adhérents d'activités, et ils se font porte parole pour les autres usagers qui ne peuvent pas venir à ces rencontres.

3 - Carte partenariale – fréquence des rencontres

Annuelle :

- Maison départementale des solidarités : Bilan de l'année N et projection pour l'année N+1 : Induit le suivi du projet et amélioration du service.

Trimestriel :

- Ecoles élémentaires et maternels : Informations familles concernant les manifestations et animations des vacances scolaires : Induit l'accompagnement des familles et le suivi, ainsi que le lien avec l'association du « p'tit pont »

Mensuelle :

- Antenne CAF de Chelles : Suivi du projet social et des projets, visibilité du comité d'usagers/bénévoles et de ses modes de participation. Accompagnement de certains projets. Induit une lisibilité et un partenariat fort autour du concept centre social et répond à la circulaire CNAF 2012.
- Comité d'usagers : Prises de décisions, présentation de bilans, aller et retour des décisions (participatif). Implication dans la vie du centre et du quartier.
- Club Cressonnières 12-17ans : rencontre famille et accompagnement d'ados. Lien avec les jeunes : Induit la découverte de structure municipale adaptée aux tranches d'âges supérieures. Travail partenarial de proximité et appui sur le territoire Cressonnières.
- JA « Ados solidaires » : Travail d'accompagnement de projet local (noue Brossard) et associatif. Induit une action citoyenne et d'implication dans la vie du quartier par des ados.
- JA « Union Association » : Travail de maillage avec les stagiaires autour de projets du centre.
- Lycée professionnel JEHAN de CHELLES : Accompagnement et formation de stagiaires. Induit la découverte du champ des ESC.
- FD77 : Accompagnement du centre social et du directeur. Induit une ouverture dans la démarche et fédérer les ESC pour une meilleure représentation.

- Les gardiens du site de Cressonnières : rencontre et partage de données de ce territoire. Induit une entrée sur l'ensemble et un relais de l'ESC sur le territoire. Recueil des difficultés.
- Syndicat des amicales de locataires de Chelles : Travail partenarial en appui de l'ESC pour l'émergence d'amicale de quartier. Induit une prise de conscience et une mobilisation de territoire.
- Association « EMPREINTES » : Boutique des familles : accompagnement de familles en difficultés vers cette offre. Induit la découverte de l'ESC pour les familles précarisées.

Hebdomadaire :

- Association « le p'tit pont » : atelier informatique et prêt de local : Induit un travail de collaboration autour de la réussite scolaire.
- PMI : Consultations et permanences : accueil de l'action sur l'ESC. Induit un service de santé de proximité. Découverte de l'ESC et des actions proposées.
- RAM : Accueil assistantes maternelles et permanences administratives : Un équipement de proximité, adapté aux professionnels de la petite enfance. Point information concernant l'offre de garde d'enfants. Induit la découverte de l'ESC par de nouveaux publics du territoire. Possibilité d'ouvrir le travail partenarial pour la mise en place de nouveaux projets.
- MJD : Permanences juridiques et des droits : Un équipement de proximité, pour permettre une offre d'un service juridique au sein d'un territoire autre que le centre-ville. Point information concernant l'offre juridique. Induit la découverte de l'ESC par de nouveaux publics du territoire. Possibilité d'ouvrir le travail partenarial pour la mise en place de nouveaux projets. Renforce notre place et notre fonction au sein du quartier.
- ADSEA : Rencontre sur site des publics jeunes. Lien avec le collège Corot concernant les élèves en difficultés en s'appuyant éventuellement sur la JA « ados solidaires ». Professionnels mobilisés dès qu'une situation difficile se présente. Induit un travail vers les jeunes publics en prenant compte leur dimension temporelle et spatiale.
- Les commerces : Rencontre avec les gérants afin de pouvoir aller vers d'autres publics et communiquer sur nos actions. Partenaires locaux, fournisseurs de matériels, de denrées alimentaires et de services. Services de proximité avec des amplitudes horaires plus grandes que l'ESC et ouvert les Week-ends. Induit un accompagnement des nouveaux commerçants dans l'implantation des commerces. Parfois ce sont des espaces de vie autre que l'ESC avec d'autres publics.

Journalière :

- Association « accueil Alpha » : Prêt de local et de salle de l'ESC. Accompagnement de l'association au niveau de la structuration et aide des bénévoles. Permet la diffusion d'information vers leurs publics et de réaliser un maillage avec les ASL proposés au sein de l'ESC. Induit un partenariat relatif, dans la mesure où le mode de gouvernance est différent et que les publics ne sont pas nécessairement du territoire d'intervention de l'ESC.
- Les services municipaux : Partenaires essentiels afin de pouvoir fonctionner dans de bonnes conditions. Induit une lisibilité de nos actions et d'associer les services mobilisés dans la globalité de nos actions.

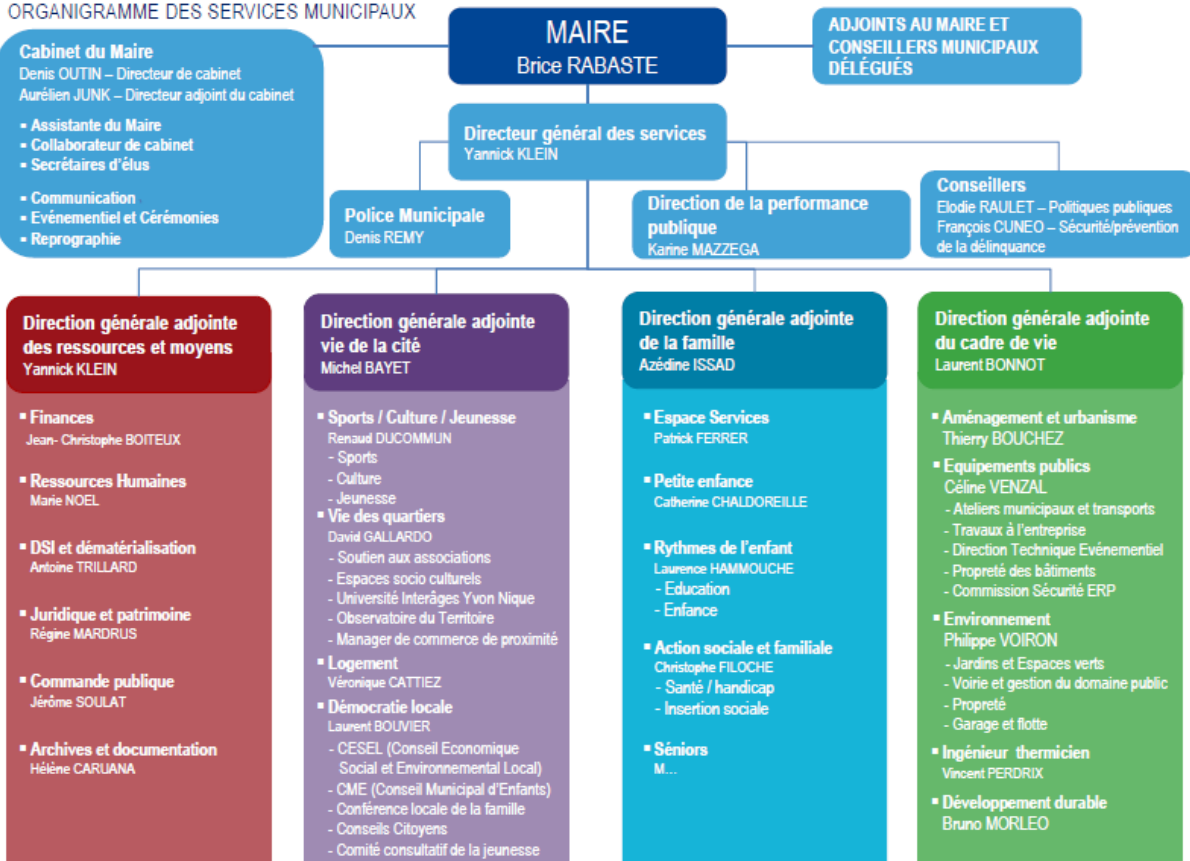
- Les gardiens du site de la noue Brossard : Partenaires où les données sociales sont les plus riches. Ils sont les thermomètres de l'ensemble. Ils sont les interlocuteurs privilégiés avec les locataires. Induit un relationnel fort et de soutien dans notre démarche complémentaire.

Pas encore fait ou peu :

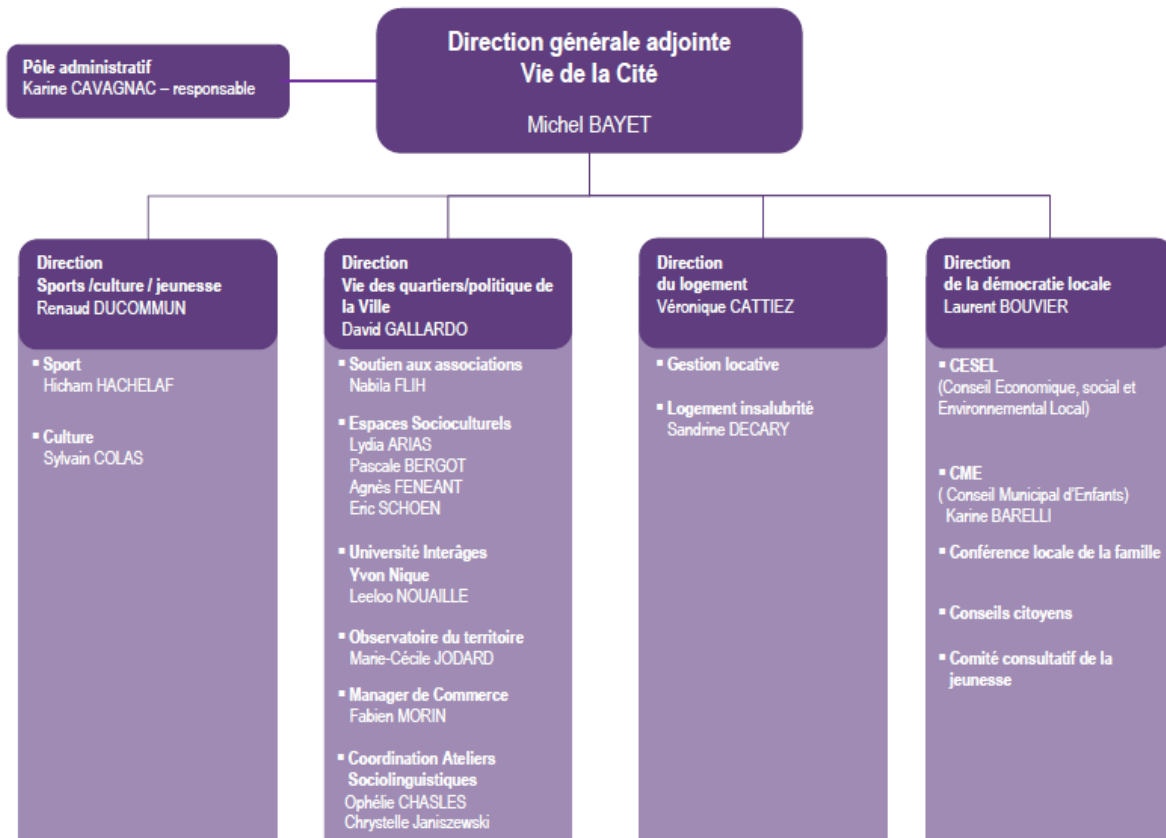
- Collège COROT : Etablissement accueillant les élèves après l'école élémentaire. De nombreux changement de direction. Un collège très excentré du quartier « ouest ». Un nouveau collège devrait être construit au sein du quartier « ouest ». Induit l'accompagnement des publics dans cette future réalisation.
- Syndic de copropriété Périchelles : Regroupement de locataire qui souhaiterait s'ouvrir vers l'extérieur, tout en défendant leur résidence. Induit un travail de communication et d'appui concernant le lien social.
- Cabinet du maire et élus : L'ESC est reconnu, mais ils ne saisissent pas le concept dans son intégralité. Induit un travail de communication pour une démarche de développement territoriale.
- OPH Paris-vallée de la marne : Pas d'amicales sur les 2 ensembles et aucun relai des habitants vers cette institution. Induit un travail de mise en avant des potentiels locaux
- Préfecture : Le quartier ne fait pas parti du dispositif CUCS. Difficulté de mettre en avant tout le travail effectué au niveau des ASL. Induit une ouverture vers la préfecture dans le cadre de la politique de la ville.
- Associations sportives de Chelles : Quartier très dynamique, mais aucune démarche n'a été lancé. Leurs adhérents viennent de l'ensemble de la ville voir même de l'extérieur. Induit un travail de communication afin qu'ils puissent découvrir la structure.
- Association de parents d'élèves : Quelques contacts ont été pris afin de pouvoir réaliser un jardin et des animations avec eux (école maternelle). Induit un travail plus accrue avec les écoles.

D – Organigramme

ORGANIGRAMME DES SERVICES MUNICIPAUX



Ville de Chelles Organigramme des services municipaux – Mis à jour au 7 mars 2017



Ville de Chelles / Organigramme des services municipaux – Mis à jour au 7 mars 2017

II - Présentation de la démarche

A – Missions et valeurs

Les valeurs fondatrices qui guident notre action :

L'action du centre social prend appui sur des valeurs qui sont formalisées dans la charte fédérale des centres sociaux :

- **La dignité humaine** : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.
- **La solidarité** : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux.
- **La démocratie** : opter pour la démocratie, pour les centres sociaux, c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

La circulaire de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) N°2012-13 relative à l'animation de la vie sociale mentionne également :

- **La laïcité, la neutralité et la mixité**
- **La participation et le partenariat**

Les missions du centre social :

Cette circulaire CNAF contribue à réaffirmer les missions des centres sociaux :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

« L'objectif général est de **rompre l'isolement** des habitants, de **prévenir et réduire les exclusions**, de **renforcer les solidarités** entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leurs permettant **d'être acteurs** et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire. »

Par ailleurs, des missions complémentaires sont identifiées :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, propres à assurer information, orientation et expression des besoins.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et leur proposer un accompagnement adapté.
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire, qui peuvent prendre une dimension d'accompagnement social et expérimental.
- Développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs locaux impliqués dans les problématiques sociales locales.

Enfin dans le cadre d'un projet « famille », il s'agit pour le centre social de développer des actions collectives visant à répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire. C'est bien dans ce cadre éthique et opérationnel que s'inscrit le présent projet social, et c'est en tenant compte de ces postulats qu'a été conçue la démarche et sa construction.

B – Sens de la démarche

Le projet social agréé par la caisse d'allocation familiale (C.A.F.) de seine et marne pour la période 2015-2017 arrivant à son terme en décembre 2017, l'équipe du centre social s'est engagée dès septembre 2016 à préparer le renouvellement du projet de la structure.

Cette démarche a été pensée avant tout comme participative, ouverte, avec le souci constant d'intégrer au maximum l'ensemble des acteurs concernés par ce projet (habitants, bénévoles, professionnels, partenaires institutionnels ou associatifs, élus locaux). Ainsi, fruit de regards croisés sur le territoire, sur l'action du centre social, ce projet se veut le plus adapté possible aux enjeux locaux, aux problématiques sociales collectives.

La démarche participative apparaît en effet comme une condition fondamentale à l'appropriation du projet par les professionnels, les acteurs locaux, les habitants eux-mêmes, et permet ainsi de lui donner sens, de le constituer comme socle de l'action du centre social :

- Il s'agissait d'une part d'éviter de reproduire ce qui a été soulevé par les professionnels lors de la phase préalable d'appropriation de la démarche, à savoir que le projet soit perçu comme une donnée extérieure aux pratiques, un objet institutionnel arrêté et non négocié. L'enjeu était de développer une vision partagée de l'action commune, de ses buts, moyens et de sa pertinence, afin de garantir un investissement de tous et un impact accru.
- Ensuite il est fondamental d'inclure les acteurs locaux institutionnels et associatifs dans ce processus, de les associer étroitement à l'évaluation, à la compréhension du territoire, et à la définition des objectifs, de façon à inscrire les actions à venir en cohérence avec les besoins repérés.
- Enfin, les habitants ont été associés, premiers destinataires d'un projet de développement social, avec le souci de leur permettre d'engager une démarche visant à les rendre acteurs de leur territoire et, partant de leur trajectoire sociale : exprimer ses idées, ses points de vue, être en capacité de les mettre en perspective et de construire des réponses collectives par le biais du centre social.

L'ambition permanente de ce processus de renouvellement a donc bien été la co-production, à chaque étape, née de la réflexion collective et de l'échange des vues. Ainsi ce projet prend une place réellement structurante dans l'action du centre social, en même temps qu'il donne à voir une représentation partagée du lien social sur le territoire.

C – Les étapes de la démarche

- La phase méthodologique, visant à préparer la mise en œuvre opérationnelle du processus de renouvellement du projet social : appropriation collective des attendus, définition des outils et des méthodes de travail, du calendrier.
- La phase d'évaluation du projet 2015-2017, qui s'est déroulée en plusieurs temps :
 - Un travail de bilan des actions menées en prenant appui sur les rapports d'activités 2015, 2016 et un bilan semestriel pour 2017.
 - Un travail d'évaluation qualitative de l'action du centre social, au travers des trois orientations du projet :
Le centre social, un lieu favorisant l'accès aux droits
Un espace garantissant le lien social et les solidarités entre les ensembles
Une structure de soutien à la fonction parentale

- Un questionnaire a été conçu pour recueillir la parole des habitants et un autre pour les partenaires.
- La phase de diagnostic concerté, intégrant :
 - L'établissement d'un diagnostic de territoire, comprenant les données statistiques pertinentes pour la compréhension du territoire au regard des missions du centre social : recueil et traitement des données, etc..
 - Un travail de réflexion collective autour de la perception de ce territoire et de ses enjeux par les acteurs locaux.
- La phase de construction des axes d'orientations :
 - La définition concertée des axes de travail envisagés, en intégrant les éléments soulevés lors de phases évaluatives et de diagnostic.
 - Leur déclinaison en plan d'actions adapté.

D – Les instances de concertation

- Le pilotage du projet s'est fondé sur des comités de pilotage en présence de toutes les équipes des ESC afin d'avoir une vision territoriale partagée, en présence des élus et des responsables composant la direction de la vie des quartiers. La fonction de cette instance a permis de valider chaque étape et a contribué la mise en débat à la construction du projet. (4 séminaires)
- Le rôle des professionnels
 Les professionnels du centre social, sous la responsabilité de la direction, ont été impliqués dans l'ensemble de la démarche de construction du projet : 6 agents ont participé à 8 séances de travail (demi journées ou journées complètes) :
 Evaluation du projet social 2015-2017, bilan des activités, définition des axes d'orientations et construction d'un plan d'action.

Par ailleurs, les professionnels se sont faits le relais de la démarche auprès des habitants, en diffusant le « sens » du projet : recueil de la parole des habitants, passation des questionnaires, mobilisation, etc.

Dans ce cadre, la fonction de l'équipe de direction a été de mettre en place des outils méthodologiques opérationnels, d'impulser la démarche auprès de tous les acteurs, de concevoir les outils d'animation des séances de travail, d'animer ou de co-animer ces séances en maintenant la dynamique du projet et de formaliser les comptes-rendus.

- Les intervenants service civique et bénévoles
 L'équipe a fait le choix d'intégrer les intervenants en service civique à l'élaboration du diagnostic dans la mesure où ces 2 services civiques réalisaient dans un même temps un diagnostic dans le cadre de leurs études (Licence Animation sociale et 1^{ère} année de DUT animation sociale).

Au total, 5 intervenants (3 bénévoles et 2 service civique) ont participé à 4 séances de travail.

- La consultation des partenaires :

Nous avons fait le choix de travailler collectivement avec des partenaires aux statuts très différents, de façon à confronter les points de vue, les représentations du territoire et de l'action du centre social, et d'avoir par ce biais une vision plus complète des enjeux soulevés.

3 séances de travail ont eu lieu, 2 au centre social et une en mairie.

Partenaires institutionnels : MDS de Chelles (PMI, petite enfance et service social de prévention), antenne CAF de Chelles, Education nationale (collège COROT, Deux groupes scolaires élémentaires et maternelles Fournier et les Aulnes, Lycée Jehan de Chelles)

Partenaires associatifs : Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence – Coordination des équipes de prévention spécialisée (ADSEA – CEPS), La junior association « ados solidaires », l'association « le p'tit pont », l'association « accueil alph », Association « Empreintes »

Les services municipaux : Service de la tranquillité publique, Service de l'enfance le scolaire et la petite enfance, CCAS

- L'implication des usagers et habitants

La mobilisation des habitants autour du renouvellement du projet social s'est faite selon plusieurs vecteurs :

- La consultation des usagers dans les ateliers réguliers, ou les temps d'animation collective
- Les questionnaires destinés à recueillir la parole des habitants
- L'organisation de séances de travail sur le projet social, en prenant notamment appui sur le comité des usagers du centre.

Il est essentiel d'associer les habitants dans la démarche évaluative, ainsi que dans l'élaboration du diagnostic de territoire et la construction des actions à mener, de façon à placer ce projet au plus près des besoins de la population, de permettre aux usagers de s'approprier le nouveau projet, et de jeter ainsi les bases d'une implication plus large dans sa gouvernance.

25 habitants ont participé à 4 séances de travail
Par ailleurs, 161 ont répondu au questionnaire proposé

La mobilisation des habitants au coeur de la démarche projet, s'est tout de même avérée inégale dans le cadre des séances de travail et de réflexion (21 participants) elle s'est étiolée dans la durée, et notamment sur la phase de construction des axes de travail.

III – EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2015-2017

L'évaluation du projet social 2015-2017 s'est faite à la lumière de plusieurs éléments :

- Le bilan des actions, synthèse des rapports d'activités établis chaque année, réalisé par l'équipe du centre social.
- Une évaluation plus globale du projet, qualitative, à travers le prisme des grandes orientations choisies :
 - Commerce-marché
 - Emploi-formation, éducation
 - Equipement public, Transport
 - Santé
 - Transport
 - Enfance-jeunesse, personnes âgées
 - Tranquillité publique-sécurité
 - Logement-habitat, vie sociale-animation
- Une analyse du profil des adhérents du centre social sur la période d'agrément.
- Un bilan des dispositifs dans lesquels sont inscrits l'action du centre social

A – Eléments de contexte

- Environnement du centre social

En janvier 2016, le dispositif MAPTAM concernant les regroupements de collectivités, n'a pas permis de maintenir les permanences juridiques proposées par la maison de la justice et du droit (MDJ), dépendant de cette nouvelle agglomération « Paris Vallée de la Marne ».

En septembre 2016, le club préados situé sur l'ensemble créssonières a fermé. L'offre d'animation destinée aux 11-17 ans a été transférée au sein du quartier chantereine, lieu éloigné par rapport notre situation géographique. Cet équipement est vide, aussi nous projetons de s'appuyer sur cet équipement pour s'ouvrir sur cet ensemble.

En septembre 2016, les permanences « RAM annexe » ont été ouvertes en journée entière tous les vendredis. Celles-ci sont très prisées, dans la mesure où c'est dans le quartier « ouest » qu'il y a le plus d'assistantes maternelles (165).

- Evolution de l'équipe salariée 2015-2017

En mars 2016, la référente famille s'est vu confiée de nouvelles missions suite à son retour de congés maladie. Elle a souhaité se mettre en mise en disponibilité à partir de septembre 2016. C'est à partir de Février 2017 qu'un nouveau référent famille a intégré l'équipe.

- L'entretien a été confié à une entreprise privée, dans le cadre d'une délégation de service publique, depuis janvier 2016. Cet agent assurant l'entretien et le bon fonctionnement est régulièrement tenue au courant, afin qu'elle soit associée pour des raisons pratiques d'organisation d'activités mais aussi dans un souci d'humanisation de leurs tâches.
- L'écrivain public étant en congé maternité depuis janvier 2016, a été remplacée à partir de septembre 2016 par un nouvel agent. Les missions d'écrivain public ont été repris par l'ensemble des agents du centre social pendant cette transition.
- L'agent en charge de la coordination des ASL au sein de la ville, et de la mise en œuvre des ASL au sein de la structure est partie en congé maternité. Elle a été remplacée dès son départ

(fin novembre 2016), par l'agent qui remplaçait l'écrivain public (en fin de contrat, l'écrivain public reprenant ces missions).

- Le centre social a accueilli en 2016-2017 deux volontaires dans le cadre d'un service civique, par le biais d'une mise à disposition de la Fédération des centres sociaux de Seine et Marne.

Leurs missions sont les suivantes, pour un temps de travail hebdomadaire de 30 heures et parallèle de leur suivi d'études.

- Diagnostic de l'offre de soutien scolaire sur le territoire et proposition de mise en œuvre d'une action éducative.
- Accompagnement à la préparation de la fête de quartier, 5^{ème} édition.

Ces missions se sont avérées être très positives, non seulement pour les volontaires elles-mêmes, qui ont pu mettre à profit cette expérience pour construire leur projet d'étude, mais également pour le centre social, qui a pu bénéficier de l'apport de ces volontaires comme appui dans la mise en œuvre de certaines actions éducatives ou d'animation globale.

- Enfin, la référente accueil contractuelle a été mis en stage en voie de titularisation à partir du 1^{er} juillet 2016, en qualité d'adjoint administrative (cadre de la loi n°2012-347 du 12 mars, relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique)

B – Bilan des actions menées

AXE N°1 FAVORISER L'ACCES AUX DROITS

OBJECTIF	Optimiser les locaux à disposition par un point accueil afin d'être à l'écoute, informer et orienter le public.
ACTION	Accueil
DESCRIPTIF	Favoriser l'accès aux droits en accueillant des populations de toutes origines et proposer un accueil convivial pour faciliter l'ouverture et l'implication des habitants au sein du quartier et du centre social.
MODALITES	L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
FREQUENTATION 2015	Sur l'année 2015 il y a eu 7996 personnes au total dont 3854 femmes, 913 hommes, 230 jeunes femmes, 350 jeunes hommes et 2649 enfants.
FREQUENTATION 2016	Sur l'année 2016 il y a eu 6248 personnes au total dont 3018 femmes, 731 hommes, 286 jeunes femmes, 237 jeunes hommes et 1977 enfants.
FREQUENTATION 2017 (6 mois)	Sur le premier semestre 2017 il y a eu 3887 personnes au total.
<p>BILAN</p> <p>*Evolution 2015/2017</p> <p>*Ecart entre objectifs visés et résultats</p> <p>*Implication des habitants</p> <p>*Difficultés rencontrées</p> <p>*Perspectives</p>	<p>La fréquentation de l'accueil est stable dans l'ensemble, les usagers sont accueillis et orientés en fonction de leurs demandes et besoins. Le passage à l'accueil se traduit par diverses requêtes : elles peuvent concerner directement les activités de la structure auquel cas les personnes sont mises en relation avec un des personnels référents selon le renseignement souhaité ou alors redirigés vers les différents services municipaux ou partenaires. Le temps consacré aux usagers peut aller d'une minute pour un renseignement précis, à plus d'une demi-heure parfois lors de présentation de la structure ou de conversations informelles avec les habitants.</p> <p>L'accueil se fait également par téléphone, par le biais duquel un maximum de renseignements peut être transmis. Il s'agit également de communiquer sur les actions du centre social (activités régulières ou évènements) et de procéder à l'affichage et à la mise à disposition sur les présentoirs des dépliants informatifs (santé, sport, culture, action sociale, etc.) et actualités de la ville. Nous pouvons également être amenés à aider certains usagers dans la rédaction de courriers ou pour compléter divers documents administratifs. D'autres tâches consistent à faire les inscriptions à l'adhésion annuelle, la tenue de la régie, la gestion de l'agenda d'équipe et l'occupation des salles de la structure.</p> <p>Un poste informatique avec accès internet a été mis à disposition du public à l'accueil pour pousser et faciliter l'autonomie des publics. Une utilisation plus fréquente de ce poste est constatée mais cela reste difficile pour certains publics qui n'ont l'usage d'un ordinateur, ils ne savent pas s'en servir et ne s'en saisissent pas forcément.</p>

	<p><u>Perspectives :</u></p> <p>Améliorer l'accès aux droits et faciliter l'autonomie des publics en mettant en place un café de l'accueil proposant différents ateliers sur l'utilisation des différents supports multimédia et autres thèmes donnés. Travailler en transversalité avec les adhérents des différents ateliers.</p>
--	---

OBJECTIF	Faciliter l'accès aux droits et la coordination partenariale et territoriale	
ACTION	Ateliers sociolinguistiques (A.S.L)	
DESCRIPTIF	<ul style="list-style-type: none"> – Il s'agit d'ateliers permettant une socialisation et un apprentissage du français afin de faciliter l'accès à l'autonomie et à l'épanouissement personnel. – L'association « Accueil Alpha », située sur notre territoire d'intervention, propose des ateliers de français à destination de tous les publics (chellois ou autres). En lien permanent avec notre espace nous travaillons en collaboration: échange de matériels pédagogiques (méthodes, techniques,...), création de groupes homogènes tant du point de vu des niveaux que des besoins des apprenants, ateliers en commun... 	
MODALITES	Plusieurs groupes de niveaux (alpha, post-alpha, FLE débutant, FLE intermédiaire) : 2 fois 2h par semaine Initiation code de la route, initiation théâtre: 1 fois par semaine en matinée (hors vacances scolaires), ateliers spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> - Wimoov : pour le déplacement dans Chelles et sa région - CAF : pour un accès aux démarches dématérialisée -oralité : simulation d'entretiens téléphoniques et en face à face orientés emploi... 	
FREQUENTATION 2015 (de janvier à juin)	Inscription aux ASL: 54 inscrits Niveau alpha : 6 apprenants en moyenne Niveau FLE (débutants et intermédiaires) : 10 apprenants en moyenne	
FREQUENTATION 2016 (de septembre 2015 à juin)	Inscriptions aux ASL: 49 inscrits Niveau alpha : 10 apprenants en moyenne Niveau FLE (débutants et intermédiaires) : 12 apprenants en moyenne	Initiation théâtre: 10 apprenants
FREQUENTATION 2017 (de septembre 2016 à juin)	Inscriptions aux ASL: 50 inscrits Niveau alpha : 8 apprenants en moyenne Niveau FLE (débutants et intermédiaires) : 12 apprenants en moyenne	Wimoov : 10 apprenants Oralité : 6 apprenants

BILAN	<p>Le nombre d'inscrits aux ASL reste constant sur les 3 années écoulées.</p> <p>Le renouvellement des apprenants est de 75% environ. Toutefois, certains apprenants sont toujours dans le même groupe depuis 3 ans. Le groupe le plus important reste les intermédiaires.</p> <p>Les hommes restent peu touchés par les ASL (10% environ des apprenants) et les – de 25 ans sont également peu nombreux (à peine 10%). Ils restent de plus peu de temps car ils trouvent rapidement du travail. C'est pourquoi ils sont orientés vers la Mission Locale auprès de laquelle ils peuvent trouver des formations courtes et intensives correspondant davantage à leurs besoins.</p> <p>En 2017, la problématique du travail s'est encore accentuée : le public, majoritairement féminin, entre 25 et 40 cherchent activement du travail : l'apprentissage s'oriente davantage sur le vocabulaire du travail, les démarches, les phrases-types...</p> <p>Les primo-arrivants représentent aux environs de 25% des apprenants.</p>
	<p>Les ateliers d'initiation théâtre ont été peu productifs car les participants étaient peu assidus.</p> <p>Les ateliers spécifiques fonctionnent bien lorsqu'ils ont lieu lors des ateliers hebdomadaires. Sinon, il est encore difficile de mobiliser le public concerné, encore plus pour bouger dans Chelles, les sorties sur Paris, même en transports, étant plus moteur.</p> <p>Les tentatives de transversalité, notamment avec le groupe-femme, ont bien fonctionné, même si peu d'échanges ont réellement eu lieu. Les apprenantes ont apprécié les moments de détente « en français » (yoga du rire) et l'animatrice. Peu d'échanges en revanche avec les autres femmes du groupe, même si des encouragements motivaient les apprenantes en cas de besoin.</p>
	<p>Afin de répondre aux besoins du public, nous continuerons de développer davantage le partenariat (présence d'intervenant au sein des ASL, mise en place d'activités spécifiques à la recherche d'emploi,...)</p> <p>Nous continuerons de développer l'implication des apprenants à la vie du centre : participation à l'élaboration de la fête de quartier, passerelles vers d'autres ateliers du centre, ateliers à destination des ASL, ouverts également aux autres usagers...</p>

OBJECTIF	Répondre aux besoins de grands-parents ou de personnes sans enfants de participer à des activités de groupe
ACTION	Atelier pour tous
DESCRIPTIF	Atelier qui a remplacé l'aide aux devoirs du mercredi après-midi pour s'ouvrir aux grands-parents et parents d'enfants adolescents ainsi qu'aux hommes.
MODALITES	Les mercredis hors vacances scolaires de 14h30 à 17h
FREQUENTATION 2015	10 personnes en moyenne sur 23 séances
FREQUENTATION 2016	10 personnes en moyenne sur 20 séances
FREQUENTATION 2017 (6 mois)	11 personnes en moyenne sur 14 séances
BILAN *Evolution 2015/2017 *Ecart entre objectifs visés et résultats *Implication des habitants *Difficultés rencontrées *Perspectives	Bonne participation à cet atelier. Malheureusement, ce sont principalement les familles qui fréquentent cet atelier et ni les seniors ni les hommes n'arrivent encore à s'y intéresser. <u>Perspectives</u> : Diversifier les ateliers en faisant venir des intervenants extérieurs. Limiter les ateliers manuels. Développer la communication sur la programmation.

AXE N°2
DEVELOPPER DE LIEN SOCIAL ET LES SOLIDARITES ENTRE LES ENSEMBLES

OBJECTIF	Permettre aux femmes de pouvoir se retrouver en leur garantissant un lieu d'expression et développer la mixité sociale
ACTION	Groupe femmes
DESCRIPTIF	Rencontres hebdomadaires en fonction d'un planning établi lors de la première séance avec les participantes.
MODALITES	Tous les jeudis après-midi (hors vacances scolaires)
FREQUENTATION 2015	19 femmes ont fréquenté ce groupe qui s'est tenu 26 fois avec 140 participations soit une moyenne de 5/6 femmes par atelier
FREQUENTATION 2016	25 femmes ont fréquenté ce groupe qui s'est tenu 20 fois avec 97 participations soit une moyenne de 4/5 femmes par atelier.
FREQUENTATION 2017 (6 mois)	Sur le premier semestre 2017 16 femmes ont fréquenté ce groupe qui s'est tenu 9 fois avec 55 participations.
<p style="text-align: center;">BILAN</p> <p>*Evolution 2015/2017 *Ecart entre objectifs visés et résultats *Implication des habitants *Difficultés rencontrées *Perspectives</p>	<p>Malgré une bonne participation des femmes à cet atelier, peu d'entre elles restaient assidues en 2015.</p> <p>Bonne mixité des quartiers et meilleure implication dans des projets collectifs.</p> <p>Disparité entre les attentes culturelles de certaines et les aspirations plus sommaires des autres.</p> <p style="text-align: center;"><u>Perspectives :</u></p> <p>Faire ressurgir des projets à long terme. Amener le public à s'orienter vers des activités plus culturelles.</p>

OBJECTIF	Permettre aux personnes âgées de pratiquer des activités et d'avoir un espace convivial de proximité tout en favorisant le lien social inter-quartiers.
ACTION	Groupe séniors
DESCRIPTIF	Rencontre des séniors autour d'un planning établi en commun. Les séances varient entre des animations de jeux, manuelles, culturelles, ponctuées d'informations municipales et se terminent chaque trimestre par une sortie choisie par le groupe séniors.
MODALITES	1 séance tous les quinze jours le vendredi après-midi en 2015 puis 1 séance par semaine le jeudi après-midi depuis Janvier 2016
FREQUENTATION 2015	6 personnes en moyenne sur 13 séances

FREQUENTATION 2016	4 personnes en moyenne sur 22 séances
FREQUENTATION 2017 (6 mois)	4 personnes en moyenne sur 15 séances
<p style="text-align: center;">BILAN</p> <ul style="list-style-type: none"> *Evolution 2015/2017 *Ecart entre objectifs visés et résultats *Implication des habitants *Difficultés rencontrées *Perspectives 	<p>Atelier récent (créé début 2013). Bonne fidélisation du groupe seniors et bonne participation aux ateliers malgré le nombre restreint de retraités en légère baisse depuis 2016 dû à 2 décès. Difficulté à s'insérer dans les projets transversaux du Centre. On constate qu'aux yeux de beaucoup de retraités, le centre renvoie l'image d'une structure destinée aux publics fragilisés ce qui ne les incite pas à s'y inscrire.</p> <p><u>Perspectives</u> : Développer la communication sur le centre social auprès des retraités des quartiers Périchelles et Cressonnières peu présents à cet atelier. Organiser des rencontres intergénérationnelles. Accueillir des seniors de cultures différentes. Développer les animations en direction des seniors alertes.</p>

AXE N°3
CONTRIBUER A L'EPANOUISSEMENT DE LA FAMILLE

OBJECTIF	Proposer des réponses aux problématiques liées à la parentalité et à l'isolement des mères
ACTION	Espace parents-enfants 0/3 ans
DESCRIPTIF	<p>Atelier proposé par l'équipe du centre, une puéricultrice de la MDS et un agent de développement social (CAF). Salle polyvalente aménagée tous les jeudis matin par l'équipe et rangée avec l'aide des parents. Espace disposé en petits coins : table activité et jeux + coin jeux de construction + coin voitures + coin calme/lecture.</p> <p>Une activité par atelier choisi par les parents.</p> <p>Rangement vers 11 h puis moment chansonnettes/marionnettes puis ronde tous ensemble pour clôturer la séance tout en douceur et en sourire.</p>
MODALITES	Jeudi matin hors vacances scolaires.
FREQUENTATION 2015	22 familles ont fréquenté cet atelier 235 présences (parents + enfants) sur 27j d'atelier soit une moyenne de 10 pers/atelier
FREQUENTATION 2016	19 familles ont fréquenté cet atelier 227 présences (parents + enfants) sur 22 j d'atelier soit une moyenne de 10 pers/atelier
FREQUENTATION 2017 (6 mois)	11 familles ont fréquenté cet atelier 95 présences (parents+enfants) sur 10 j d'atelier soit une moyenne de 9 pers/atelier
<p style="text-align: center;">BILAN</p> <p>*Evolution 2015/2017 *Ecart entre objectifs visés et résultats *Implication des habitants *Difficultés rencontrées *Perspectives</p>	<p style="text-align: center;">2015</p> <p>Présence très peu régulière Le public de cet atelier se renouvelle régulièrement les plus grands rentrant à l'école en septembre. Cette année l'atelier fut un lieu intéressant pour la travailleuse sociale Annie CHEVALIER qui a utilisé ce moment avec 2 familles qu'elle suit, et qui d'après elle a permis aux enfants un certain développement. Présence également d'une dame d'une association d'aide aux familles.</p> <p style="text-align: center;">2016</p> <p>En ce début d'année 2016 l'atelier a été relativement bien fréquenté et les objectifs atteints malgré le remplacement au pied levé de Sandrine Reignoux, référente famille, qui animait cet atelier, par Danielle Santolini en attendant l'arrivée d'un nouvel agent. A la rentrée 2016, Mme Gana, animatrice garderie, a accepté de reprendre l'animation de cet atelier car elle était plus compétente que Mme Santolini dans ce registre d'autant plus qu'elle est titulaire d'un diplôme petite enfance.</p>

	<p style="text-align: center;">2017</p> <p>Présence régulière des familles . Beaucoup de <i>faire avec son enfant</i> et de <i>faire ensemble</i> et de longues discussion. Mme Gana, l'animatrice, développe les activités manuelles et propose des spectacles de marionnettes adaptés aux tout-petits.</p> <p>Difficultés : cet atelier touche principalement des familles convaincues de l'intérêt de jouer avec son enfant malgré la forte sensibilisation de la puéricultrice à venir participer aux ateliers pour les familles les plus en difficulté.</p> <p style="text-align: center;">Perspectives :</p> <p>Amener les familles à participer aux actions proposées dans les autres centres sociaux.</p> <p>Développer d'autres activités comme la participation au nouveau jardin solidaire du centre social.</p> <p style="text-align: center;">Accentuer la communication.</p>
--	---

OBJECTIF	Proposer des réponses aux problématiques liées à la parentalité et à l'isolement des mères
ACTION	Espace parents-enfants 0/12 ans durant les vacances scolaires
DESCRIPTIF	<p>Atelier le plus fréquenté. Influence très grande sur les autres ateliers (groupe femmes-atelier pour tous-groupe 0/3 ans ...)</p> <p style="text-align: center;">Programmes et bilans réalisés avec les familles.</p> <p>Un thème par vacances, une sortie par semaine, activités manuelles et sportives et petites fêtes conviviales à chaque fin de vacances avec la participation de tous.</p> <p>L'entraide, le faire avec son enfant, le faire ensemble, la découverte, la responsabilisation, l'autonomie et le respect et évidemment la convivialité et la bonne humeur sont tous les axes que nous défendons dans cet atelier.</p>
MODALITES	Les après-midi des vacances scolaires + fêtes et sorties à la journée.
FREQUENTATION 2015	<p style="text-align: center;">32 familles ont fréquenté cet atelier</p> <p>1882 présences sur 61 jours de vacances soit une moyenne de 31 pers/j</p> <p style="text-align: center;">Mixité entre habitués et de nouveaux participants</p>
FREQUENTATION 2016	<p style="text-align: center;">23 familles ont fréquenté cet atelier</p> <p>1114 présences sur 45 jours de vacances soit une moyenne de 24 pers/j</p>

FREQUENTATION 2017 (6 mois)	<p>34 familles ont fréquenté cet atelier 644 présences sur 20 jours de vacances soit une moyenne de 32 pers/j</p>
<p style="text-align: center;">BILAN</p> <p>*Evolution 2015/2017 *Ecart entre objectifs visés et résultats *Implication des habitants *Difficultés rencontrées *Perspectives</p>	<p>La suppression des emplois vacataires durant les vacances scolaires nous a incités à supprimer certaines semaines d'animation et un allègement des activités s'est donc imposé. Le départ de la référente familles en 2016 a accentué ce problème car son remplaçant n'est arrivé qu'en mars 2017. La participation des familles a donc de ce fait chuté d'autant plus que les nouvelles orientations municipales axent les sorties familles sur du culturel plutôt que sur des sorties dites de consommation (parc de loisirs ...) ce qui séduit moins les participants.</p> <p style="text-align: center;"><u>Perspectives :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accentuer le faire avec son enfant à travers différentes activités ludiques - Redéfinir un schéma organisationnel pour les inscriptions des familles (permettre à tous de participer à une sortie ou à une activité sportive) - Développer les sorties culturelles sur Paris en transport en commun - Permettre à des personnes sans enfants de s'intégrer aux vacances dans des activités ciblées.

C – Evaluation qualitative

L'objectif est de réfléchir collectivement à la réalisation des grands objectifs du projet social 2015-2017, à la lumière des deux années pleines de fonctionnement 2015 et 2016, ainsi d'en mesurer les points forts et les faiblesses.

Aussi, c'est un travail sur les représentations qu'ont les acteurs du centre social et de son action, selon leur place dans la vie de la structure.

Il s'agit par ce biais de mesurer l'impact du centre social sur le territoire, et de cerner les atouts, les marges de progression de l'action menée.

- Rappel des axes de travail du projet 2015-2017
- Favoriser l'accès aux droits, en développant l'information au sein du quartier et du centre social. En facilitant l'autonomie des publics
- Développer le lien social et les solidarités entre les ensembles, en créant des actions mobilisant l'implication des habitants. En améliorant la visibilité du centre social dans le quartier. En développant les temps forts.
- Contribuer à l'épanouissement de la famille, en permettant l'accès aux vacances. En aidant la fonction parentale

- Synthèse de l'évaluation concertée

La démarche d'évaluation du projet 2015-2017 fait apparaître les éléments suivants :

- Le centre social ne bénéficie pas d'une implantation géographique favorable, et n'est pas bien identifié. Son action est perçue comme adaptée à son territoire, mais reste encore peu visible. Un travail est mené depuis avril 2017 avec le bailleur social et le service culturel de la ville, afin de rendre plus visible la façade du centre social. Elle devrait débiter à partir de septembre 2017.
- Le centre social est souvent identifié comme une structure destinée aux publics fragiles.
- Les activités mises en place sont très variées comme les ASL, Ateliers familles des vacances, le groupe femmes, le groupe 0-3 ans.
- Le centre social est confronté à ses limites face à l'ampleur de certains besoins : insertion sociale (migrants), prévention du décrochage scolaire.
- Le centre social met en œuvre la mixité sociale (âge, origine, culturelle, capacités cognitives...). La mixité de genre reste encore à développer (83% de femmes).
- La fréquentation des seniors reste stable (ateliers, sorties, bénévolat). Ce groupe est de plus en plus participant.
- La fréquentation des 11-15 ans s'est accrue, mais les activités proposées à ce public demeurent peu diversifiées. Les 16-25 ans ne fréquentent que très peu la structure.
- L'espace du centre social devient exigu. Les permanences de service public prennent beaucoup de place et nos ateliers deviennent victime de leur succès.
- La fonction accueil est bien appropriée par l'équipe : disponibilité, capacité d'écoute, orientation efficace, absence de jugement, communication large et diversifiée. L'espace reste encore une fois exigu afin de pouvoir réaliser des animations de qualité.
- Le centre social développe et entretient également des partenariats nombreux. C'est un véritable appui pour les professionnels, les partenaires, au bénéfice de la population. Création d'une association « CV solidaires en août 2016, création d'une amicale de locataires en cours, création d'un comité d'usagers avec des statuts associatifs.
- L'implication des associations dans le projet du centre est très inégale.
- L'existence d'espaces de concertation, formalisés (comité d'usagers) ou non permet la mise en place de projets individuels ou collectifs adaptés aux besoins et envies des adhérents. Toutefois le comité d'usagers demeure difficile à pérenniser, et l'implication des habitants demeure problématique : le centre social est encore « une maison des services et des activités ».
- L'accueil et l'accompagnement des bénévoles se sont considérablement améliorés.

D – Profil des adhérents

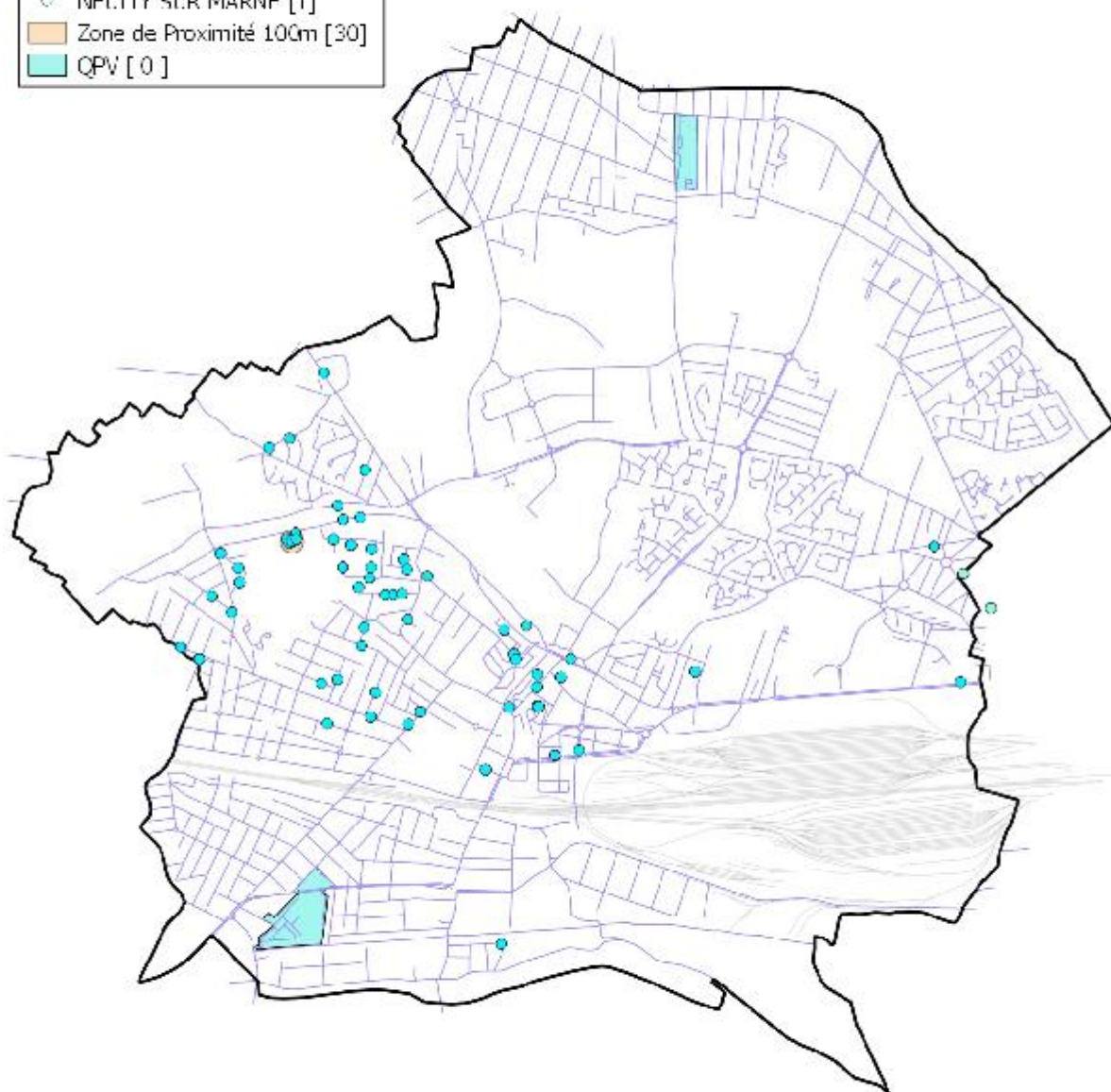
Les adhérents 2016-2017 de la structure sont répartis de la manière suivante :



Adhérents ESC Charlotte DELBO 2016-2017

Adhérents ESC 2016-2017 [102]

- CHELLES [94]
- BROU SUR CHANTEREINE [2]
- NEUILLY SUR MARNE [1]
- Zone de Proximité 100m [30]
- QPV [0]



NB : 5 adhérents n'ont pas pu être géolocalisés.

Sources : DVQFV Ville de Chelles / © BD topo IGNF
Contact : mc.jodard@chelles.fr / Observatoire du Territoire - Ville de Chelles
26/05/17
QGIS 2.12.2

0 500 1000 m

La répartition des adhérents est similaire à la précédente répartition cartographiée. Les adhérents proviennent presque exclusivement de l'ouest et du centre de la ville, au nord des lignes SNCF. Quelques adhérents supplémentaires dans le secteur des arcades. Environ 30% des adhérents habitent à moins de 100 m de l'ESC.

Répartition des Adhérents :

SECTEURS	ADHERENTS	REPARTITION EN %
Noue Brossard	37	41,44
Perichelles	11	12,32
Cressonnières	4	4,48
Centre Ville	32	35,84
Plain Champs	1	1,12
Zone Pavillonnaire	24	26,88
Autres	3	3,36
TOTAL	112	100

Quartier ouest : **77** adhérents

Centre-Ville : **32** adhérents

Autres : **3** adhérents

Nous remarquons que sur les 112 adhésions ;

- **35.84 %** habitent le centre ville.
- **41.44 %** des adhérents habitent la Noue Brossard

Cette année nous constatons d'après les chiffres ci-dessus que la Noue Brossard a pris le pas sur le centre ville avec une hausse de **41.44 %**.

Cela est dû au fait d'un regain d'intérêts de la part des habitants de la Noue Brossard pour le centre et ses activités. D'autre part la PMI amène aussi son lot d'adhérents ainsi que le bouche à oreilles qui fonctionne très bien.

Adhésions familiales

Adhésions par mois Année 2015	
janvier	7
février	8
mars	2
avril	9
mai	3
juin	4
juillet	13
août	10
septembre	16
octobre	31
novembre	18
décembre	16
TOTAL	137

Adhésions par mois Année 2016	
janvier	4
février	6
mars	5
avril	5
mai	2
juin	3
juillet	8
août	0
septembre	8
octobre	31
novembre	19
décembre	21
TOTAL	112

Taux de pénétration des adhésions de l'année 2016 sur 2015 :

TAUX DE PENETRATION							
ADHESIONS	N-1		N		VARIATIONS		
	137	Adhésions	112	Adhésions	Nb	N-1	N
	Nb	%	Nb	%		%	%
Ré-inscription	82	59,85%	57	50,89%	25	18,25%	-22,32%
Nouvelle inscription	55	40,15%	55	49,11%	0	0,00%	0,00%
Non Ré-inscription	18	13,14%	25	22,32%	-7	-5,11%	6,25%

Nous observons une perte de 25 adhésions pour l'année 2016

« 112 adhérents » par rapport à l'année 2015 « 137 adhérents », elles se répartissent entre les réinscrits et les non ré-inscrits.

Nous pouvons constater que le taux de nouvelles adhésions est le même sur les années 2015 et 2016.

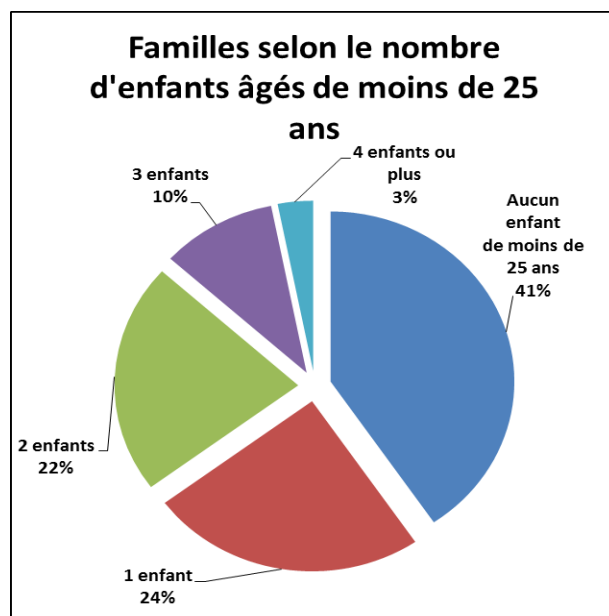
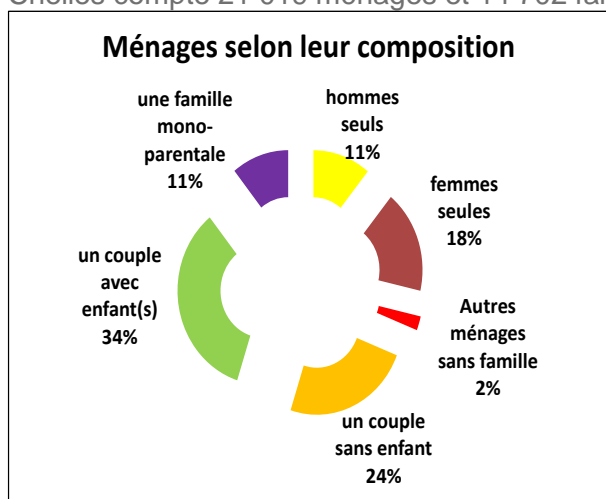
Conclusion ;

Cependant en regard seulement de l'année 2016, nous constatons **55** nouvelles adhésions soit **49.11%** contre **25** qui ne sont plus réinscrits soit **22.32%**.

E – Consultation des habitants par questionnaire

Les questionnaires ont été réalisés sur l'ensemble de la ville (610 questionnaires remplis) au sein du marché de Chelles, le centre commercial « Terre Ciel », la grande surface « Intermarché », au collège Corot ainsi que du porte à porte. Cette démarche impulse une vision globale territoriale. Nous avons utilisé « le nuage de mots » afin de faire ressortir les visions des habitants les plus redondantes.

Chelles compte 21 019 ménages et 14 702 familles.



Votre ville et vous

Lorsque vous définissez votre ville en 3 mots :



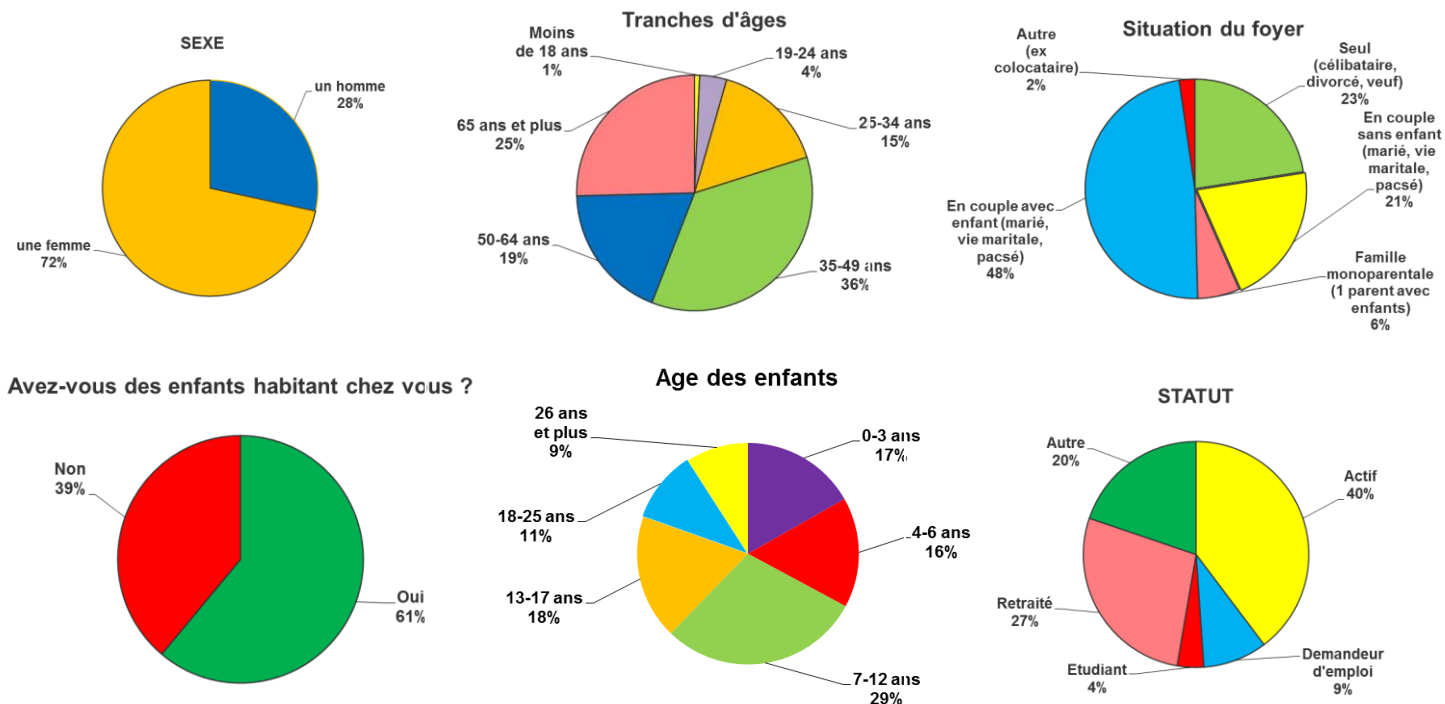
Ce que vous souhaiteriez y améliorer



Votre quartier et vous

De cette vision globale, nous avons fait ressortir les expressions de la zone d'influence du centre social.

Voici le profil des habitants du quartier ayant participé à l'étude :



Lorsque vous définissez votre quartier en 3 mots:



Ses points positifs



Ce que vous souhaiteriez y améliorer



IV – DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

L'élaboration du diagnostic a pris appui sur deux éléments :

- L'analyse statistique du territoire par le biais de données disponibles : INSEE, observatoire, données CAF, MDS
- Une démarche de réflexion concertée, avec les partenaires et habitants, afin de mettre en perspective les enjeux perçus par les acteurs sur le territoire.

L'analyse statistique du territoire fait apparaître les éléments suivants :

- Un territoire très jeune et vieillissant
- Une forte dimension familiale
- Des inégalités sur la zone d'intervention (ensemble pavillonnaire et ensemble de logements sociaux)
- Des indicateurs de fragilités sociales (familles monoparentales, allocataires des minimas sociaux, allocations adultes handicapés, revenu de solidarité active)
- Des revenus fiscaux médian faible (avec les habitants du centre-ville)
- Le taux d'activité des femmes faibles
- Une densité médicale très faible

Les problématiques territoriales soulevées par les partenaires et habitants :

- Précarité économique (accès à l'emploi, emploi précaire, mobilité, enjeux éducatifs)
- L'accès aux droits (droit des étrangers, droits sociaux)
- Mixité sociale (concentration géographique des publics vulnérables, vivre ensemble)
- Santé (accès aux soins, prévention des addictions en lien avec la prévention des conduites à risques (la sexualité)).

Améliorations Attendues exprimées par les usagers - habitants

- Plus de commerces
- Accès au soins
- Mauvaise image de l'ensemble noue Brossard
- Sentiment d'insécurité – trafic de drogue – dégradations des véhicules (Périchelles)
- Plus de jeux dans le quartier
- Améliorations des transports
- Amélioration de la communication (municipale – ESC – spectacles)
- Horaires d'ouverture de l'ESC adaptées
- Manque d'accompagnement scolaire (collégiens)
- Bruits (Problèmes de voisinage, jeunes)
- Difficulté de formation et d'emploi
- Plus d'animations
- Prise en charge de la jeunesse
- Pas assez de décor pendant les Fêtes de Noël
- Pas assez d'entretien à la noue Brossard
- Plus d'animations
- Prise en charge de la jeunesse

Ce que vous souhaitez améliorer



Ce que vous souhaitez améliorer



S.W.O.T. Quartier « Ouest » - Espace socioculturel Charlotte DELBO

FORCES

- Comité d'usagers actifs
- Ensembles calmes et verdoyant
- Ensembles proches du centre-ville
- Junior association active
- Travail partenarial avec le bailleur social
- Beaucoup d'assistantes maternelles

FAIBLESSES

- Manque de commerces
- Accès aux soins
- Ensemble noue Brossard stigmatisé
- Pas assez de jeux pour enfants
- Difficultés de transport (personnes âgées, collégiens, familles)
- Visibilité de l'ESC dans le quartier
- Dégradations des véhicules
- Manque de la formation et de l'emploi
- Manque d'accompagnement à la scolarité
- Salubrité Public
- Manque de crèche
- Projet jeunesse
- Amélioration de la communication (municipale – ESC – spectacles)

OPPORTUNITES

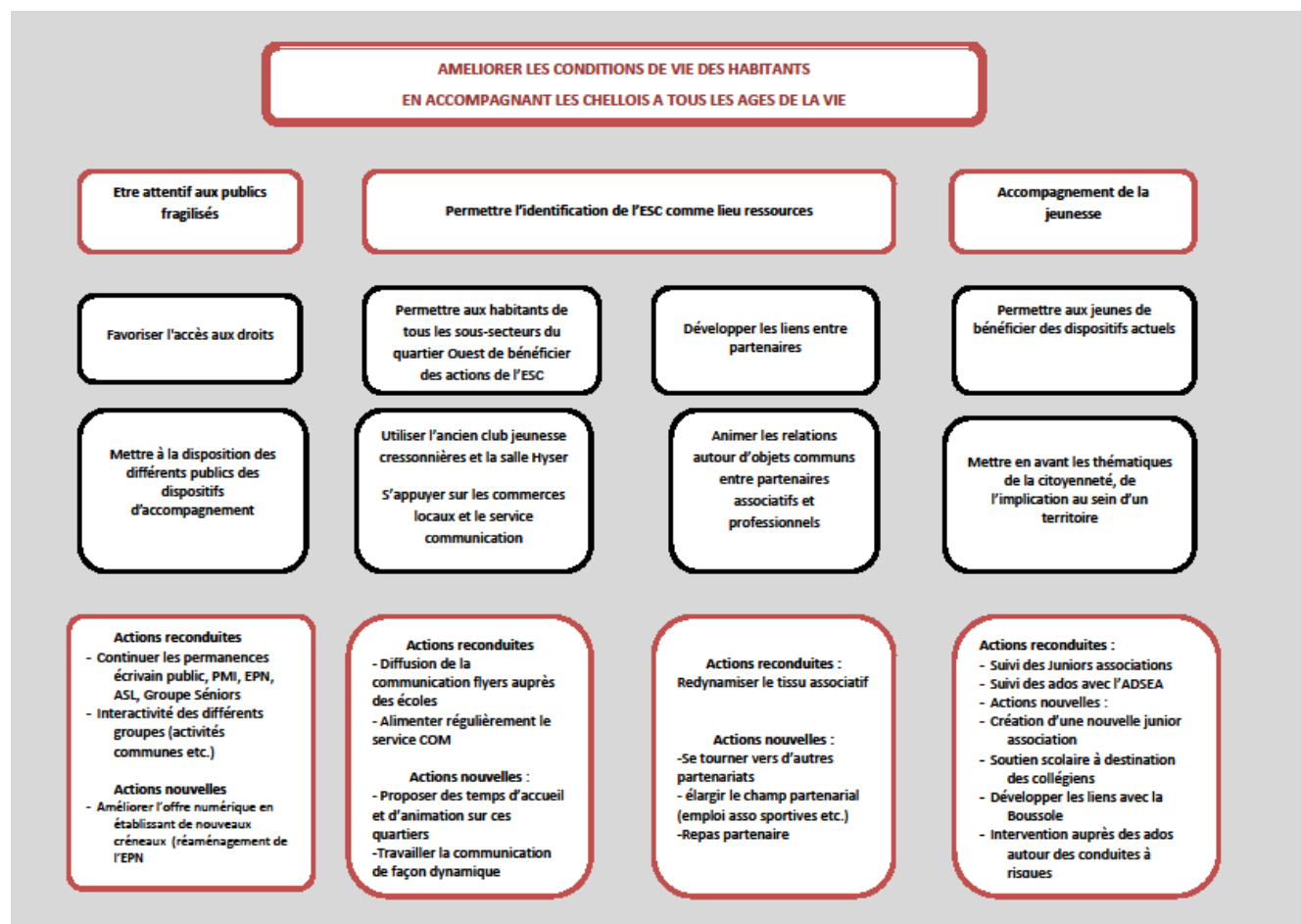
- Création d'une amicale de locataires
- Création d'un comité d'usagers associatifs
- Ouverture vers l'ensemble Cressonnières
- Création d'un nouveau collège sur le territoire
- Souhaits de réaliser une fête des voisins
- Dynamique associative sportive

MENACES

- Trafic de stupéfiant qui gêne le bien vivre ensemble
- Problèmes de voisinage
- Modification des accès au futur collège
- Nuisances sonores (occasionnelles)
- Précarité

V – ORIENTATIONS DU PROJET SOCIAL 2018-2020

A – Arbre à Objectif du projet social 2018-2020



REDYNAMISER LES ANIMATIONS DANS LA VILLE

Développement des liens sur le territoire

Développer le partenariat en coordonnant une instance de pilotage

Animer et structurer la mise en réseau des acteurs locaux sur le quartier

Actions reconduites :

Actions nouvelles :
-Aller vers les partenaires locaux (syndic de copro, commerce, asso sportive)
-mettre en place des actions conjointes avec les partenaires
-Continuer le travail transversal entre les 4 ESC (événements, actions, coordination)

Favoriser l'implication des habitants

Accompagner le pouvoir d'agir à travers l'Atelier de Bénévoles de Proximité Impliqués

Actions reconduites :
Ateliers intergénérationnels
Jardins solidaires
Comité d'usagers
Fête de quartier

Actions nouvelles :
Rencontre l'Atelier de Bénévoles de Proximité Impliqués/ rencontre élus

Favoriser les rencontres transversales

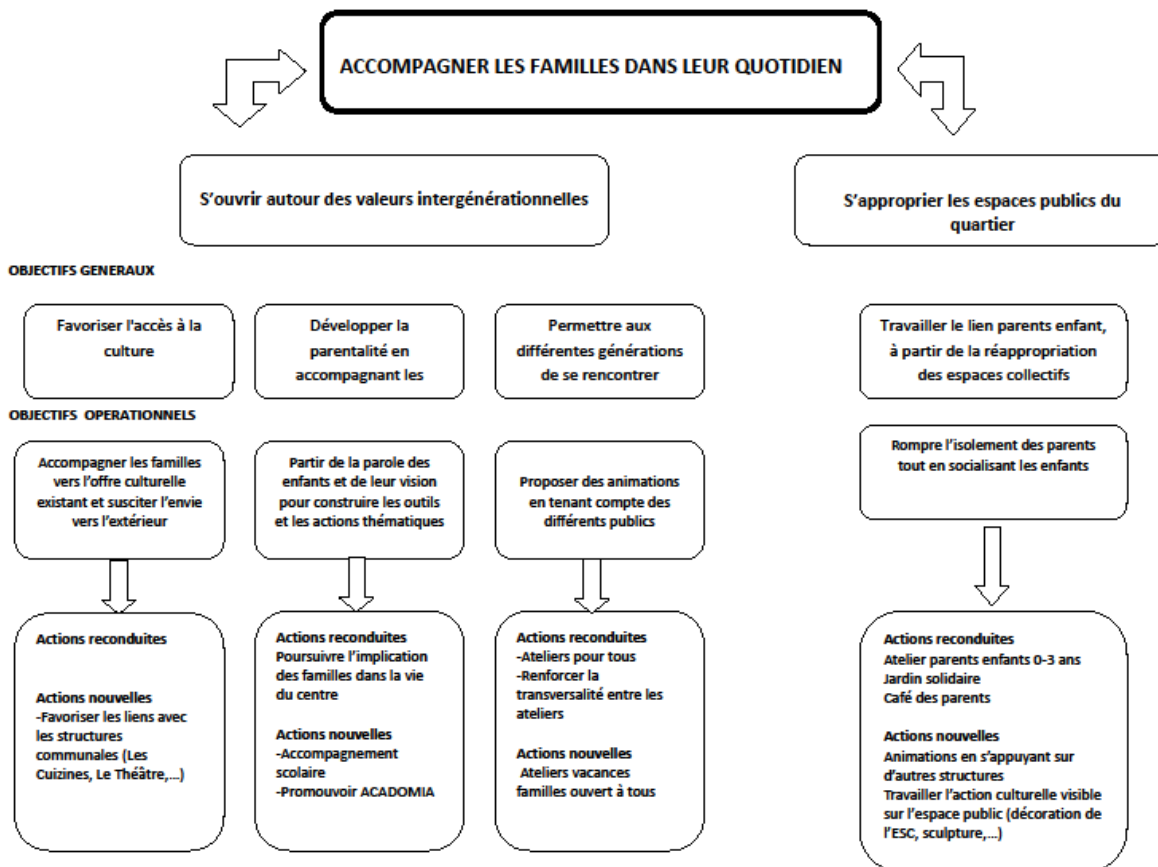
Travailler en étroite collaboration avec le service enfance et le relais d'assistante maternel

Actions reconduites :

RAM

Actions nouvelles :

Rencontres avec les centres de loisirs



B – Orientations transversales

Deux thématiques transversales sont proposées afin d'affirmer l'importance et le caractère inhérent à tous les autres axes de travail. Il s'agit de deux préoccupations qui doivent réellement traverser l'ensemble des actions, des pratiques.

- **Partenariats**
 Objectif général : Développer les synergies entre le centre social et les acteurs associatifs ou institutionnels du territoire.
 - Par une fonction ressource
 Le centre social assure une fonction ressource dans l'environnement partenarial local, du fait de son implantation forte, du caractère généraliste de ses missions et des publics qu'il est amené à rencontrer. Cette fonction a plusieurs dimensions :
 - ✓ Une ressource pour les habitants : le centre social assume un rôle d'interface, d'orientation et d'accompagnement des publics. De ce fait, il mobilise le réseau d'acteurs de manière à répondre au mieux aux problématiques rencontrées par les habitants. La fonction accueil est primordial dans ce cadre.
 - ✓ Une ressource pour les acteurs locaux intervenant au plus près de la population de son territoire, le centre social est également un relais pour les acteurs locaux, intervenant notamment dans le champ de l'intervention sociale, pour accéder aux publics. La place centrale occupée par l'action collective dans son approche fait du centre un outil potentiel intéressant pour les partenaires.

- ✓ Une ressource pour le réseau, préoccupation forte exprimée par les partenaires lors de l'élaboration du projet 2018-2020, le centre peut occuper une fonction ressource pour l'environnement partenarial lui-même, c'est-à-dire contribuer à faciliter la rencontre et la coordination entre les acteurs.

Bien entendu, le centre social est loin d'être le seul espace en mesure d'occuper cette fonction, et n'a pas vocation à l'être, mais peut sans doute largement y contribuer par la variété des champs qu'il est susceptible de toucher, et des acteurs qu'il peut rencontrer. Enfin, le centre social pourra envisager de mettre en place, en collaboration, une action visant à développer l'interaction des partenaires du territoire.

- Par une fonction de veille sociale

Ce positionnement du centre au sein d'un réseau, et la conscience de ce positionnement, ont pour finalité la possibilité d'assurer une forme de veille sociale, c'est-à-dire une connaissance et compréhension actualisée des enjeux du territoire, des besoins de sa population. De ce fait, il est en mesure d'adapter ses pratiques et de contribuer à la construction collective des réponses qui peuvent être apportées à ses problématiques.

- Par une légitimation mutuelle

Il est fréquent de considérer que les professionnels de l'animation (éducation populaire), se sentent professionnellement dévalués relativement aux professions institutionnelles, du travail social ou de l'éducation. Ce constat fait appel à un sentiment d'infériorisation ressenti, d'une manière générale, par l'ensemble de l'équipe. Ainsi, l'ensemble des acteurs qui ont participé à la démarche de construction de ce projet, reconnaissent la légitimité d'agir dans leur cadre de leur missions, et que la confiance mutuelle, non décrétée, est une condition indispensable au fonctionnement d'un réseau partenarial local.

C – Orientations générales

Axe 1 : Permettre l'identification de l'ESC comme lieu ressources

- Utiliser l'ancien club jeunesse cressonnières et la salle Hiser
- S'appuyer sur les commerces locaux
- Animer les relations autour d'objets communs entre partenaires associatifs et professionnels

Axe 2 : Etre attentif aux publics fragilisés

- Mettre à la disposition des différents publics des dispositifs d'accompagnement

Axe 3 : Accompagnement de la jeunesse

- Mettre en avant les thématiques de la citoyenneté, de l'implication au sein d'un territoire

Axe 4 : S'ouvrir autour des valeurs intergénérationnelles

- Accompagner les familles vers l'offre culturelle existant et susciter l'envie vers l'extérieur
- Partir de la parole des enfants et de leur vision pour construire les outils et les actions thématiques
- Proposer des animations en tenant compte des différents publics

Axe 5 : S'approprier les espaces publics du quartier

- Rompre l'isolement des parents tout en socialisant les enfants

Axe 6 : Développement des liens sur le territoire

- Animer et structurer la mise en réseau des acteurs locaux sur le quartier
- Accompagner le pouvoir d'agir à travers l'Atelier de Bénévoles de Proximité Impliqués
- Travailler en étroite collaboration avec le service enfance et le relais d'assistante maternel

FICHE ACTION N°1
Animation Globale
ANIMATION ACCUEIL

CONSTAT	L'aide à l'accès à la culture est primordial pour les jeunes mais aussi pour les moins jeunes. La démarche d'effectuer des recherches pour s'informer ou se cultiver n'est pas automatique chez beaucoup de personnes. L'utilisation de l'outil informatique est problématique pour beaucoup et par conséquent les freine dans leurs démarches.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	Faire vivre le hall d'accueil et faire connaissance avec les publics, en mettant en place un café de l'accueil. Travailler en transversalité avec les adhérents des différents ateliers ainsi que les habitants du quartier ouest sur des thèmes donnés. Chacun pourra faire partager ses connaissances.
PUBLIC CIBLE	<ul style="list-style-type: none"> - Adultes - Jeunes
DEROULEMENT DE L'ACTION	La première phase sera la recherche de thèmes. Ensuite nous pourront établir un calendrier pour fixer les dates des cafés de l'accueil et selon les thèmes choisis faire intervenir nos partenaires.
MOYENS MIS EN OEUVRE	L'animateur d'accueil sera porteur du projet. Pour mener à bien ce projet il est nécessaire de pouvoir disposer d'un ou plusieurs postes informatiques connectés à internet.
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Les Esaces socioculturels de Chelles - Bibliothèque municipale - Fédération des centres socio-culturels de Seine et Marne - Théâtre de Chelles - Cinéma « le Cosmos » - Musée Alfred Bonnot à Chelles
INDICATEURS D'EVALUATION	Pour évaluer le projet nous nous baserons sur la fréquentation mais aussi sur les retours des adhérents et des différentes structures partenaires. Nous pourrions réaliser un questionnaire que pourront remplir les habitants pour connaître leur avis.
EFFETS ATTENDUS	L'objectif est de familiariser les habitants avec les arts, la culture et les nouvelles technologies. Démocratiser l'accès à la culture et pouvoir servir de passerelle entre les habitants et l'accès à la culture.

FICHE ACTION N°2
Animation Globale
ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES

CONSTAT	<p>Les ateliers sociolinguistiques attirent des personnes aux profils et demandes bien distincts.</p> <p>Auparavant, il s'agissait principalement d'une population étrangère établie sur le territoire français depuis quelques années, souhaitant s'insérer dans la vie sociale afin de devenir plus autonomes. Désormais une majorité des apprenants recherchent une meilleure autonomie sociale mais aussi professionnelle.</p>
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre et favoriser dans le cadre d'ateliers sociolinguistiques la découverte, l'exploration, puis l'appropriation des espaces publics de la ville et des codes sociaux de l'environnement. • Favoriser la mobilité des participants en situation réelle et l'accès à la vie culturelle. • Acquérir des compétences de communication et de production écrite, afin de mieux s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, avec assurance, notamment par le passage d'un examen diplômant (DELFF, DILF...).
PUBLIC CIBLE	<p>Public d'origine étrangère, souhaitant participer à des activités socialisantes à composante langagière.</p>
DEROULEMENT DE L'ACTION	<p>Les ateliers sont organisés en fonction des niveaux des apprenants et de leurs besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un groupe alpha, de 9h30 à 11h30 deux fois par semaine - Un groupe post-alpha, de 9h30 à 11h30 deux fois par semaine - Un groupe FLE débutant, de 14h00 à 16h00, deux fois par semaine - Un groupe FLE intermédiaire de 14h00 à 16h00, deux fois par semaine - En soirée, durant 2 h 00 (de 19 h à 21 h) pour un groupe déb/FLE. <p>Des sorties et des ateliers spécifiques (DELFF, emploi, démarches dématérialisées, naturalisation...) sont mis en place afin de se confronter à des situations en contexte.</p>

<p>MOYENS MIS EN OEUVRE</p>	<p>– <u>Humain</u> : Les ateliers sociolinguistiques sont menés par un professeur, titulaire d'un Master de FLE option alphabétisme, illettrisme.</p> <p>Des bénévoles viennent également assurer des cours. Des partenaires animent des ateliers spécifiques (association Wimoov, CAF, ...) et la transversalité permet un approfondissement des notions vues lors de ces ateliers spécifiques.</p> <p>– <u>Matériel</u> : Utilisation de manuels (cahier du professeur, de l'élève, d'exercices), de supports audio (CD, cassette), de documents authentiques, films...</p> <p>– <u>Coordination des ASL sur la ville</u> : échanges des pratiques et de la méthodologie, mise en commun de documents administratifs et d'apprentissage, formation assurée en interne par la coordinatrice et, en externe par la FD 77 pour parler le même langage, sorties en commun pour échanges entre les participants aux ASL sur la ville...</p>
<p>PARTENAIRES</p>	<p>La CAF met en place conjointement avec le centre des ateliers sur les démarches dématérialisées. Des visites des services publics de la ville (médiathèque, SIE...) sont organisées afin d'aller au plus près des besoins des apprenants. Des contacts avec le Service Intercommunal pour l'Emploi et Pôle Emploi sont à poursuivre pour des ateliers spécifiques emploi. Des ateliers sur l'oralité sont à continuer pour que les apprenants acquièrent une meilleure confiance en eux et leur capacité orale. La FD77 met en place une coordination ASL sur le 77 pour des échanges de pratiques et d'idées entre ESC.</p>
<p>INDICATEURS D'EVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avant chaque période de vacances scolaires, un test d'évaluation est présenté aux apprenants pour rendre compte de leur niveau d'acquisition de la langue. Ce test regroupe l'ensemble des notions vues en ateliers et devant être acquise par le participant. • L'autonomie des participants face aux situations quotidiennes. • Passage et réussite aux tests du DELF, DILF en augmentation...
<p>EFFETS ATTENDUS</p>	<p>Le but premier est d'améliorer leur confiance en soi et leur aisance verbale et écrite.</p> <p>Avoir un impact sur leur épanouissement est essentiel pour qu'ils puissent développer leur assurance et oser communiquer avec des natifs peu conciliants face à leur souci d'expression orale.</p>

FICHE ACTION N°3
Animation Globale
ATELIER GROUPE FEMMES

CONSTAT	<p>Pour répondre à l'isolement des femmes du quartier Ouest, un atelier s'est créé le Jeudi après-midi. Il est animé par l'animatrice référente accueil. Cet atelier rencontrant une bonne participation des adhérentes, nous avons choisi de continuer à organiser ces rencontres qui leur permettent de se côtoyer dans un climat serein et de leur proposer des ateliers en concertation avec leurs demandes (nutrition, bien-être, travaux manuels ...)</p>
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<p>Développer le lien entre les femmes du quartier et ainsi instaurer le dialogue dans un lieu de neutralité qui est le centre social. Permettre aux femmes de prendre du temps pour elles.</p>
PUBLIC CIBLE	<p>Les femmes de tous âges.</p>
DEROULEMENT DE L'ACTION	<p>Une après-midi par semaine (le jeudi) à 14h30 les femmes viennent au centre social pour faire une activité qu'elles ont choisi lors des réunions de préparation. Ces activités sont gérées par les animateurs du centre social mais pas seulement puisqu'elles peuvent elles aussi mener l'activité et transmettre leurs savoirs aux autres femmes.</p>
MOYENS MIS EN OEUVRE	<p>1 animatrice, en lien avec l'animatrice en charge des animations globales, coordonne l'action, propose des activités et instaure une harmonie dans le groupe faisant ainsi le lien entre les femmes.</p> <p>Pour le bon déroulement de cette action nous disposons d'un budget matériel pour les activités manuelles, un budget alimentation pour les ateliers cuisine, un budget intervenants et également un budget sorties.</p> <p>Une garderie enfants 0/3 ans est assurée durant l'atelier pour permettre aux mères de familles de profiter pleinement de cet instant.</p>
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - C.A.F - Les autres centres sociaux - Partenaires extérieurs, intervenants ponctuels - M.D.S
INDICATEURS D'EVALUATION	<p>L'indicateur d'évaluation est la présence des femmes et leur assiduité. Cela nous révèle l'intérêt qu'elles portent à cette action.</p> <p>Nous prenons également en compte que la plupart d'entre elles sont des mères de familles et de ce fait peuvent avoir des imprévus qui empêchent parfois leurs participations.</p>

EFFETS ATTENDUS	<p>Les femmes aiment se retrouver et faire des choses pour elles même.</p> <p>Ces moments leur permettent de s'évader du quotidien et des tâches ménagères. Elles peuvent confier leurs doutes et leurs problèmes aux professionnelles ou aux autres femmes présentes, demander des conseils sur différents sujets.</p> <p>Cependant un public en chasse un autre et il est difficile de faire des activités qui puissent convenir à toutes les femmes.</p> <p>Nous souhaitons d'avantage développer un lien de confiance et ainsi amener une participation volontaire dans les futurs projets du centre social.</p>
-----------------	--

FICHE ACTION N°4
Animation Globale
ATELIER SENIORS

CONSTAT	La population est vieillissante et de nombreuses personnes âgées souhaitent se rencontrer et partager des moments conviviaux. L'atelier Séniors créé en 2013 permet aux aînés du Quartier Ouest de répondre à un isolement social. Le diagnostic réalisé en 2017, révèle une scission entre les séniors sédentaires et d'autres plus dynamiques adeptes d'activités physiques et de découvertes culturelles. L'atelier séniors doit donc s'adapter à ces deux types de population.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la capacité d'organisation des habitants. - Favoriser le lien social intergénérationnel et inter-quartiers - Permettre aux personnes âgées de pratiquer des activités et d'avoir un espace convivial de proximité pour les accueillir.
PUBLIC CIBLE	Les séniors du quartier ouest
DEROULEMENT DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion en amont avec les séniors pour définir les modalités de fonctionnement. - Elaboration d'un planning partagé. - Réunion avec les partenaires municipaux : foyers, espace d'animation séniors. - Temps d'animation entre eux, d'échange et de connaissance.
MOYENS MIS EN OEUVRE	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Les moyens matériels</u> : <ul style="list-style-type: none"> o Une salle de la structure o Matériel adapté aux animations - <u>Les moyens humains</u> : Un animateur
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Les foyers séniors - Le porte à Porte (service de déplacement) - Associations locales - Les associations culturelles
INDICATEURS D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> - Quantitative : <ul style="list-style-type: none"> o Nombre de participants à la préparation o Nombre de participants à la réalisation - Qualitative : <ul style="list-style-type: none"> o Type de réalisations proposées o Implication des habitants o Implication des partenaires o Niveau de rencontre avec les autres publics
EFFETS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une fonction de veille sociale - Permettre à certaines personnes d'être dirigées vers les bons services - Découvrir d'autres pratiques - Rencontrer d'autres habitants. - Redonner une dynamique et lutter contre l'isolement. - Permettre de développer un lien intergénérationnel. - Sensibiliser les séniors au bénévolat

FICHE ACTION N°5
Animation Globale
DEPART A LA MER

CONSTAT	<p>Certaines familles ne peuvent pas partir en vacances, n'y même pouvoir se déplacer. Les enfants restent dans le quartier pendant les vacances d'été, ou font des balades en Seine et Marne. Face à ce constat, les sorties à la mer que nous proposons permettent un moment d'évasion au public privé de vacances. Ces sorties sont très demandées et rencontrent chaque année un vif succès.</p>
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux familles précarisées de partir à la mer - Favoriser le lien familial en sortant le dimanche - Permettre de passer aux familles un temps fort pendant les vacances d'été.
PUBLIC CIBLE	<p>Les habitants du quartier « ouest ». En priorité ceux qui ne partent pas.</p>
DEROULEMENT DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Les sorties sont définies avec les familles en amont (Normandie) - Les familles se renseignent des activités proposées sur place - Les familles s'inscrivent au début des vacances - Le départ est à 6h du matin et le retour à 22h30 - La journée est libre sur place
MOYENS MIS EN OEUVRE	<ul style="list-style-type: none"> - Deux accompagnatrices - Un chauffeur - Location d'un bus - Matériel
PARTENAIRES	<p>Communes de Normandie Conseil général de Seine et Marne</p>
INDICATEURS D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de participants - Le ressenti général - Les temps forts de la journée - Les commentaires individuels
EFFETS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Susciter l'envie de partir (banlieue parisienne ou destination proche) - Avoir de bons souvenirs pour cette période estival - Renforcer le lien intergénérationnel - Dynamiser un collectif

FICHE ACTION N°6
Animation Globale
ATELIER POUR TOUS

CONSTAT	Le diagnostic du projet social fait apparaître des difficultés liées à la parentalité et à l'absence de loisirs avec les enfants, un isolement de certaines mères du quartier ainsi que la demande croissante du public non parents (comme des grands-parents ou des parents d'enfants excédant les 12 ans) d'être accueillis au sein des activités que propose le Centre. Pour répondre à cette demande, nous proposons ce nouvel atelier ouvert à tous (mineurs accompagnés), qui remplace l'aide aux devoirs du mercredi.
OBJECTIFS GENERAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Amener les participants à se rencontrer, partager et à échanger leurs expériences - Permettre de valoriser la fonction parentale et le rôle des parents, à travers le partage et le plaisir de faire avec son enfant - Rompre l'isolement des parents, des grands-parents et des inactifs. - Développer le lien social entre parents/habitants du quartier ouest de Chelles, en impulsant l'échange, le faire ensemble, en rendant les participants acteurs. - Impulser une dynamique inter-quartiers à travers des moments forts du Centre social (Fête de Quartier, Fête de fin d'année ...) - Favoriser le bénévolat à travers la prise en compte des compétences des publics
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les participants dans la convivialité - Proposer des activités ludiques permettant de développer la découverte, l'épanouissement personnel, et les différents sens de l'enfant et des adultes - Animer, soutenir, faciliter et stimuler les échanges et la participation. - Savoir repérer ce qui doit être porté ailleurs (autre personne, autre institution ou autre service) - Réaliser le planning et faire le bilan avec les participants adultes - Savoir regarder avant de réagir - Lors de l'activité faire en sorte que les encadrants soient les moins possibles indispensables. Leur rôle sera moins d'animer que de responsabiliser les participants et de favoriser l'entraide. - Amener les participants à participer à d'autres actions collectives. - Amener les participants qui se connaissent déjà, à intégrer les nouveaux : que les anciens deviennent relais
PUBLIC CIBLE	Tous les habitants du quartier Ouest
DEROULEMENT DE L'ACTION	L'atelier se déroulera tous les mercredis hors vacances scolaires de 14h30 à 17h30 Le public participera à l'installation et au rangement de cet

	<p>espace.</p> <p>Nous souhaiterions que les parents et les non parents se saisissent des livres d'activités et réalisent avec le matériel disponible sur place l'activité qu'ils souhaitent.</p> <p>Mais notre public est encore peu autonome et il est probable que nous aurons besoin dans un premier temps de les guider notamment via la réalisation d'un planning d'activités, que nous réaliserons suivant leurs propositions.</p>
MOYENS MIS EN OEUVRE	2 animateurs
PARTENAIRES	Selon les projets de la structure, les intervenants sont multiples.
INDICATEURS D'EVALUATION	<p>Les indicateurs d'évaluation sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre de présences. Cela révèle l'intérêt qu'elles portent à cette action. - Retour de l'équipe et des participants.
EFFETS ATTENDUS	Développer le lien social sur le quartier, rapprocher les gens et les amener à devenir acteurs de leur quartier et de leur centre social.

FICHE ACTION N°7
Animation Collective Famille
ATELIER PARENTS / JEUNES ENFANTS (0-3 ans)

CONSTAT	<p>Le diagnostic du projet social fait apparaître des difficultés liées à la parentalité, et un isolement des femmes du quartier.</p> <p>Le groupe parents-jeunes enfants existe maintenant depuis mars 2012. Il est très apprécié de ses participants, et est devenu un appui au travail de la puéricultrice Magali Butte qui intervient une fois par mois sur ces ateliers pour répondre aux interrogations des parents sur le suivi de leurs enfants.</p> <p>L'intérêt de cet atelier étant non négligeable pour les parents, nous allons accentuer la communication.</p>
OBJECTIFS GENERAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la fonction parentale et valoriser le rôle des parents avec l'appui de professionnels - Rompre l'isolement des mères - Favoriser l'échange entre parents - Développer le lien social entre habitants du Quartier Ouest de Chelles - Favoriser le partage parents/enfants et tisser du lien à travers des activités spécifiques. - Développer les différents sens de l'enfant (motricité, écoute, toucher, etc...) à travers des activités et des espaces adaptés à leur âge.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les familles dans un lieu adapté, convivial, avec différents espaces (coin dinette, coin lecture, coin jeux de société, coin jeux de construction, coin à langer, ...) - Proposer un temps d'activité permettant de développer les différentes capacités et sens de l'enfant (manuelle, moteur, écoute, etc...) - Développer les projets : <i>Premières pages, Goûters Comptines, et Cafés Parents.</i> - Amener les participants à participer aux différentes actions proposées par la coordination. Animer, soutenir, faciliter et stimuler les échanges - Savoir repérer les difficultés des familles et les orienter vers les professionnels qui seront en mesure de pouvoir les aider. - Savoir regarder avant de réagir
PUBLIC CIBLE	Les parents et les enfants 0–3ans du Quartier Ouest
DEROULEMENT DE L'ACTION	<p>Cet atelier aura lieu tous les Jeudis de 9h30 à 11h15, hors vacances scolaires.</p> <p>Cet atelier est proposé par les animateurs du centre, une puéricultrice de la MDS (si possible), ainsi qu'un agent de développement social (CAF) mais pas seulement puisque les parents sont aussi et surtout acteurs du projet. Les activités sont proposées par les familles et au vu de leur choix, l'équipe voit ce qui est possible de mettre en place.</p> <p>L'action se déroulera dans la grande salle du centre. Les panneaux amovibles seront retirés, en dehors de ceux de l'espace public numérique qui servira également de lieu de stockage pour les chaises. La salle disposera de plusieurs coins : coin à langer, coin lecture, coin dinette, coin bébé, coin jeux de construction, coin motricité fine.</p>

	<p>Les parents et les enfants sont accueillis et ensemble se dirigent vers le coin de leur choix.</p> <p>À 10h sera proposée une activité spécifique qui sera différente à chaque séance et qui aura, dans la mesure du possible, été proposée et actée par les participants habituels. Cette activité ne devra pas excéder les 20 mns. Les enfants et leurs parents rejouent dans les différents pôles jusqu'à 11h.</p> <p>A 11h rangement du matériel avant de terminer ce temps d'atelier par un chant, un conte, un mime, une séance de marionnettes, etc...</p> <p>Le rôle des encadrants est primordial et doit répondre aux trois derniers objectifs. Il doit également être force de conseils et d'orientation.</p>
MOYENS MIS EN OEUVRE	<p>Une puéricultrice</p> <p>Un agent de développement social (CAF)</p> <p>Une animatrice diplômée petite enfance</p> <p>Deux salles du centre social</p> <p>Un budget matériel (700€)</p>
PARTENAIRES	<p>La Caisse d'Allocation Familiale</p> <p>Maison Départementale des Solidarité</p> <p>EPE : École des Parents et des Enfants</p>
INDICATEURS D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de présence des familles. Cela révèle l'intérêt qu'elles portent à cette action. - Retour des familles - Ressenti de l'équipe encadrante.
EFFETS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Que l'atelier soit un tremplin pour développer des ateliers de soutien à la parentalité, les <i>Information collective</i> et les <i>Cafés Parents</i>. - Développer du lien social permettant l'implication des parents dans des actions plus globales. Que les parents deviennent acteurs de la vie du centre et du quartier, tout en soutenant les règles de vie en société que cela implique. - Permettre de développer le REAAP

FICHE ACTION N°8
Animation Collective Famille
CAFE DES PARENTS et QUESTIONS DE PARENTS

CONSTAT	<p>Le diagnostic fait apparaître que la parentalité sur le quartier ouest est en souffrance. Beaucoup de mères développent une surprotection de leur(s) enfant(s) et sont en perte de repères éducatifs dans la société de surconsommation qui est la notre. Nous avons tenté de mettre en place un café des parents en 2013, mais malgré la demande et l'intérêt réellement exprimé, l'action n'a pas rencontré son public. Nous avons donc tenté de proposer les séances essentiellement durant les vacances scolaires, période où les parents sont plus disponibles, et proposé d'occuper leurs enfants pendant le déroulé du débat. La participation s'étant révélée très positive, nous poursuivons notre programmation sur la même périodicité.</p>
OBJECTIFS GENERAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la fonction parentale en favorisant l'information et la réflexion autour de questions liées à l'éducation des enfants - Favoriser l'échange entre parents - Développer le lien social entre habitants du Quartier Ouest de Chelles - Favoriser le partenariat territorial autour des questionnements des parents liés à l'éducation de leurs enfants
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un temps d'échange avec une psychologue autour de thèmes proposés par les professionnels de l'éducation du territoire et des parents en agénçant un espace convivial permettant la prise de parole des parents - Proposer 3-4 fois dans l'année des temps d'information collectives parentalité avec l'appui de professionnels qualifiés
PUBLIC CIBLE	Les parents des enfants du quartier ouest
DEROULEMENT DE L'ACTION	<p>En accord avec le comité d'usagers, les écoles, la psychologue de l'Ecole des parents et les intervenants spécifiques, nous choisirons les dates et horaires des prochains <i>Cafés des parents</i>, ainsi que les dates et les sujets des <i>informations collectives</i> (ex : nutrition, autorité, santé...)</p> <p>Les sujets du <i>Café des parents</i> sont proposés par les participants présents.</p> <p>Les séances sont exclusivement intégrées aux programmes d'animation des vacances scolaires avec un temps d'animation proposé aux enfants pour que leurs parents puissent assister à la séance en toute quiétude.</p>
MOYENS MIS EN OEUVRE	<p>La salle du centre, tables, chaises</p> <p>Thé-café</p> <p>Documents d'information sur les thèmes abordés</p> <p>Vidéoprojecteur, écran et ordinateur ci-besoin</p>
PARTENAIRES	<p>CAF</p> <p>PMI</p> <p>Groupes scolaires des Aulnes et de Fournier</p> <p>EPE : École des Parents et des Enfants</p>

<p>INDICATEURS D'EVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de présence des familles. Cela révèle l'intérêt qu'elles portent à cette action. - Retour des parents - Ressenti de l'équipe encadrante. - Retour des partenaires
<p>EFFETS ATTENDUS</p>	<p>Favoriser le lien social et le mieux vivre, permettre l'implication des parents dans les autres ateliers du centre, dans la vie de la structure et du quartier</p>

FICHE ACTION N°9
Animation Collective Famille
GROUPE PARENTS / ENFANTS (0-12 ans)

CONSTAT	<p>Le diagnostic du projet social fait apparaître des difficultés liées à la parentalité, à l'absence de loisirs avec les enfants et un isolement de certaines mères du quartier.</p> <p>Cette action existe depuis de nombreuses années et est la plus populaire des actions collectives familles, en particulier lors des vacances scolaires.</p>
OBJECTIFS GENERAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre de valoriser la fonction parentale et le rôle des parents, à travers le partage et le plaisir de faire avec son enfant. - Rompre l'isolement des mères - Développer le lien social entre parents/habitants du quartier ouest de Chelles, en impulsant l'échange, le faire ensemble, en rendant les participants acteurs. - Favoriser la découverte (culture, sport, sorties), l'épanouissement personnel, et les différents sens de l'enfant (motricité, écoute, toucher, etc...) à travers des activités adaptées aux enfants de 0 à 12 ans. - Apporter des idées d'ateliers et de sorties que les parents, de façon autonome, pourront partager à nouveau avec leurs enfants.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les familles dans la convivialité - Proposer des activités ludiques permettant de développer la découverte, l'épanouissement personnel, et les différents sens de l'enfant. - Animer, soutenir, faciliter et stimuler les échanges et la participation. - Savoir repérer ce qui doit être porté ailleurs (autre personne, autre institution ou autre service) - Réaliser le planning et faire le bilan avec les parents - Savoir regarder avant de réagir - Lors de l'activité faire en sorte que les encadrants soient le moins possible indispensables. Leur rôle sera moins d'animer que de responsabiliser les parents et de favoriser l'entre-aide. - Amener les parents à participer à d'autres actions collectives. - Amener les parents qui se connaissent déjà, à intégrer les nouveaux : que les anciens deviennent relais
PUBLIC CIBLE	Les parents et les enfants 0–12 ans du quartier ouest
DEROULEMENT DE L'ACTION	<p>L'action se déroulera, pendant les vacances scolaires : la fréquentation étant plus importante l'atelier se déroulera dans la grande salle, avec l'aménagement d'un petit coin « jeu de construction et petites voitures ». Cet espace permet aux plus petits de participer aussi à l'activité, mais à leur rythme (temps de concentration maximale de 15mns, besoin de changer souvent d'activité).</p>

	<p>Des activités (un thème par vacances, petite fête en fin de vacances, activités manuelles préparant – ou non- la fête, atelier sportifs) sont proposées tous les après-midi, et en journée pour certaines sorties. Pour éviter la consommation de sortie (ce qui n'est pas l'objectif de l'action) les familles peuvent participer aux sorties sous réserve qu'elles soient venues 1 fois aux activités dans la semaine précédant la sortie.</p> <p>Le rôle des encadrants est primordial et doit répondre aux quatre derniers objectifs. Il doit également être force de conseil, d'orientation et d'information. Pour favoriser l'autonomie les parents seront de plus en plus intégrer à la préparation des activités.</p> <p>Le planning puis le bilan seront réalisés avec les parents et l'équipe. A la fin de chaque bilan des pistes d'animations sont proposées par les parents (et par l'équipe si besoin). L'équipe (accompagnée de parents bénévoles si possible) les étudie, fait des recherches. Une synthèse écrite des propositions et des résultats est proposée aux parents présents lors de la réunion de préparation finale. Puis c'est ensemble que nous délibérons et votons pour les choix à retenir pour le planning. Pour mieux communiquer, un compte rendu de la 2^{ème} réunion pourrait éventuellement être affiché.</p>
MOYENS MIS EN OEUVRE	<p>En fonction du nombre de participants, entre 2 et 3 agents encadreront ces moments (le référent famille et/ou une ou deux animatrices), mais pas seulement puisque les parents sont aussi et surtout acteurs du projet. Budget matériel, sorties, intervenant, alimentation, etc... Communication dans le quartier ouest : hall d'immeubles, courriers aux adhérents, affichages et distributions du planning dans les écoles.</p>
PARTENAIRES	<p>La C.A.F. les Services Municipaux</p>
INDICATEURS D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de participants. - Ressenti de l'équipe encadrante - Bilan des familles lors des réunions et les retours informels lors des actions.
EFFETS ATTENDUS	<p>La popularité de l'action doit être un levier pour développer du lien social en favorisant l'implication des parents dans des actions plus globales. Que les parents deviennent acteurs de la vie du Centre et du quartier, tout en soutenant les règles de vie en société que cela implique.</p>

D – Les moyens mobilisés

- L'équipe du centre social

Éric SCHOEN, Informaticien de formation (Niveau DUT), a la charge de développer et de piloter le projet social du quartier « ouest ». Agent titulaire, il est employé par la ville à temps plein depuis 1999. Il est titulaire d'un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et sportive) option animation sociale. Il suit une formation DESJEPS, depuis avril 2016.

Anissa ZEGHOUDI, titulaire d'un BAC professionnel, a été recruté en novembre 2010 en tant qu'agent animatrice-accueil. Elle a déjà une expérience forte des quartiers de la ville de Chelles. Elle est actuellement contractuelle en cours de titularisation. Formation prévue BPJEPS animation sociale.

Tewfik BELMOKHTAR, titulaire d'une Licence. Il occupe le poste de référent familles affilié aux animations collectives familles. Il est Agent titulaire, et est employé par la ville depuis 1999. Il continuera le travail de rencontre et de développement du lien social amorcé avec les familles qu'il suit depuis février 2017.

Ophélie CHASLES, titulaire d'un MASTER de FLE (Français, langues étrangères) occupe le poste de professeur de français. Elle a occupé ce poste en 2008-2009 à temps plein, en partageant son temps autour de l'animation famille. Elle est contractuelle, et a terminé ses études langagières en étant titulaire d'un MASTER 2 en FLE. Elle est employée sur la fonction de professeur de français et doit assurer la fonction de coordination des ASL sur la ville.

Danielle SANTOLINI, titulaire d'un BAC G1 et d'un DEAM (diplôme d'étude administratif municipal) occupe le poste de référente des animations. Elle occupe le poste et depuis novembre 2013, elle est Agent titulaire, et est employée par la ville depuis 2011. Elle partage son temps entre les animations familles et les animations globales. Formation prévue BPJEPS LTP

Djiloura MOKEDDEM, titulaire d'un CAP petit enfance, occupe de le poste d'animatrice vacataire pour la « garderie » vient compléter l'équipe pendant les animations groupe femme et ASL. Elle encadre le groupe parents-enfants 0-3 ans.

Chrystelle JANISZEWSKI, titulaire d'une licence audiovisuelle, occupe le poste de professeur de français et coordinatrice des ASL de la ville. Elle occupe se poste depuis décembre 2016, elle est contractuelle en remplacement de Mme Ophélie CHASLES.

Maria CALDEIRA, agent d'entretien et responsable de l'hygiène, effectue l'entretien du centre social le soir, de 18h à 19h ainsi que l'appartement N°9 allée de la Noue Brossard.

Actuellement 5 bénévoles interviennent dans l'activité du centre social :
Mme M'BASSA, Mme LAROCHE, M. GIRARD, Mme ALIEDIG, Mme CZAJKOWSKI

- Les locaux

La structure sociale a été livrée en janvier 2010 (plan joint en annexe). La surface augmente de 150 m², et passe donc de 100m² à 250m². L'espace PMI est inclus dans la structure. Des rangements sont prévus afin de pouvoir stocker du matériel médical et des données confidentielles. Une salle d'attente attenante permet aux usagers d'accéder aux bureaux indifféremment l'un de l'autre.

Cette espace comprend une cuisine, une borne d'accueil, des sanitaires adaptés, deux bureaux, un espace de stockage et quatre salles d'activités pouvant communiquer, et pouvant permettre d'obtenir un espace unique.

La porte d'accès est en façade, coté place. Un système de sécurité permet de protéger cette structure.

La structure conserve l'appartement de 80m² situé au bat 9, 2^{ème} étage pour les associations.

- Les finances

Une régie recettes-dépenses a été créée depuis janvier 2008 au sein du budget global de la ville de Chelles. La gestion des enveloppes est réalisée par le directeur, l'agent d'accueil et le référent famille. Le directeur est régisseur titulaire de ce budget. L'équipe est amenée à passer les bons de commande ou les commandes matériel via Internet (ASTRE GF), et doit rendre compte au Trésor Public (recettes-régie d'avance).

Le chargé d'accueil et le référent familles sont régisseurs suppléants de ce budget. Ces personnes sont capables de gérer les encaissements liés aux sorties et de tenir une comptabilité.

(cf. : Budget Prévisionnel 2018 du PLA en annexe)

ANNEXES

Questionnaire habitant

Questionnaire partenaire

Règlement

Feuille d'inscription

Plan de l'espace socioculturel Charlotte DELBO

Charte des centres sociaux et socioculturels

Plaquette 2016-2017

BP PLA 2018

ENQUETE

Les Espaces socioculturels de la ville de Chelles

Cette enquête vise à mettre en place **un diagnostic de notre territoire** pour réaliser le projet de chaque Espace Socioculturel.

Notre objectif : mieux vous connaître pour continuer à développer des projets avec et pour les habitants.

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire et le déposer dans un des espaces socioculturels ou à l'accueil de la Mairie

La parole est à vous !



- A -
VOTRE VILLE ET VOUS

1. Depuis quand habitez-vous CHELLES ?

- Moins de 2 ans De 2 à 4 ans De 5 à 9 ans 10 ans et plus

2. Êtes-vous :

- Propriétaire Locataire Hébergé

3. Vous habitez :

- En pavillon En appartement Autre

4. Êtes-vous personnellement adhérent au sein d'une association ?

- OUI NON

5. Si oui, laquelle :

.....

6. En 3 mots, quelle image avez-vous de la ville ?

.....

.....

.....

7. Quels types d'équipements/ services utilisez-vous ?

En êtes-vous

satisfait ?

- Culturels Lesquels : Tout à fait Plutôt Peu

Pas du tout

Pourquoi ? :

.....

- Sportifs Lesquels : Tout à fait Plutôt Peu Pas

du tout

Pourquoi ? :

.....

- Commerces Lesquels : Tout à fait Plutôt Peu Pas

du tout

Pourquoi ? :

.....

- Santé Lesquels : Tout à fait Plutôt Peu Pas

du tout

Pourquoi ? :

.....

- Administratifs Lesquels : Tout à fait Plutôt Peu Pas

du tout

Pourquoi ? :

.....

- Emploi Lesquels : Tout à fait Plutôt Peu Pas

du tout

Pourquoi ? :

.....

Educatifs
du tout

Lesquels : Tout à fait Plutôt Peu Pas

Pourquoi ? :

.....

Associations
Pas du tout

Lesquelles : Tout à fait Plutôt Peu

Pourquoi ? :

.....

8. Selon vous que faudrait-il améliorer sur la ville et pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

9. Comment vous déplacez-vous pour :

	Aller au travail	Aller à l'école	Faire vos courses	Vous déplacer dans votre quartier
Véhicule personnel				
A pieds				
Transports en commun				
Vélo				
Covoiturage				
Autre (Précisez)				

10. Avez-vous un véhicule pour vous déplacer ?

Oui Non

11. Quelle(s) difficulté(s) rencontrez-vous dans l'utilisation des transports en commun ?

Amplitude horaire Fréquence Proximité
 Tarif Aucune Retards

VOTRE QUARTIER ET VOUS

12. En 3 mots, quelle image avez-vous de votre quartier ?

.....
.....

13. Selon vous, quels sont les points positifs de votre quartier ?

.....
.....
.....

14. Selon vous, quels sont les points négatifs de votre quartier ?

.....
.....
.....

15. Que faudrait-il améliorer ?

.....
.....
.....

.....

- B -

VOUS ETES DEJA VENU DANS UN ESPACE SOCIOCULTUREL

(Si ce n'est pas le cas, passez directement au C, page 5)

1. Lequel ?

- Charlotte Delbo Hubertine Auclert Marcel Dalens Jean Moulin

2. Comment avez-vous connu l'Espace socioculturel :

- Un ami, voisin, parent Un professionnel Média (presse, internet, ...)
 Autre.....

3. Vous venez dans la structure :

- Tous les jours Une fois par semaine Une fois par mois Moins d'une fois par mois

4. Pourquoi ?

- Pour une activité précise Pour rencontrer du monde Pour une permanence Uniquement pour des actes administratifs

5. Avez-vous déjà fréquenté pour vous ou vos enfants ?(constat):

Activités dans l'Espace socioculturel	Votre avis sur cette activité (Points positifs, négatifs : qualité, horaires, fréquence, etc.)
<input type="checkbox"/> Accueil	
<input type="checkbox"/> Actions parentalité	
<input type="checkbox"/> Groupe seniors	
<input type="checkbox"/> Sortie à la mer	
<input type="checkbox"/> Animations de quartier	
<input type="checkbox"/> Ateliers sociolinguistiques	
<input type="checkbox"/> Groupe femme	
<input type="checkbox"/> Permanence des partenaires (PMI, RAM, assistantes sociales, etc.)	
<input type="checkbox"/> Ecrivain public	
<input type="checkbox"/> Accompagnement scolaire	
<input type="checkbox"/> Accès multimédia	
<input type="checkbox"/> Ateliers du mercredi	
<input type="checkbox"/> Atelier cuisine	
<input type="checkbox"/> Activités des associations hébergées	
<input type="checkbox"/> Autres (Précisez)	

6. Selon vous, que faudrait-il améliorer ou développer ? Quelles pistes de progrès ?

(ex : Outils de communication, convivialité, disponibilité, animations, ateliers, partenaires...)

.....
.....

.....
.....

.....

.....

.....

- C -

VOUS N'ETES JAMAIS ENTRE DANS UN ESPACE SOCIOCULTUREL

1. Avez-vous déjà entendu parler de ces structures ?

- Oui Non (si vous avez coché cette case, passez directement à la question 4)

2. Si oui, c'était par :

- Un ami, voisin, parent Un professionnel Média (presse, internet,...)
 Une action bien particulière, laquelle ?.....

3. Savez-vous où est situé cet équipement ?

- Oui Non

4. D'après vous, qu'est-ce qu'un espace socioculturel?

.....
.....

5. Pourquoi ne fréquentez-vous pas ce type de structure ?

- Manque de temps Plages horaires trop restreintes Manque de sujets qui m'intéressent
 Je pense que ce n'est pas pour moi Manque d'informations Je n'aime pas les espaces collectifs
 Distance Les actions qui s'y développent ne me concernent pas
 Autres, précisez :

.....
.....

5 bis. Selon vous, l'Espace socioculturel doit accueillir :

- Les jeunes Les parents et leurs enfants Les personnes n'étant pas en situation d'emploi
 Les personnes les plus en difficulté Toutes les générations, tous les habitants

6. Selon vous, l'espace socioculturel doit être un espace pour quoi faire ? :

- Obtenir des informations sur les activités de la commune
 Participer à des activités
 Faire de l'apprentissage de :
 Faire des activités en famille
 Soutenir les parents
 Rencontrer d'autres personnes
 Soutenir les initiatives des habitants sur le quartier
 Accueillir des partenaires pour des permanences sociales et santé (PMI, CAF...)
 Faciliter les démarches administratives
 Débattre sur des questions générales, de société...
 Autre :

6 bis. Et vous que souhaiteriez-vous y faire ? et quand

.....
.....
.....
.....

7. Les espaces socioculturels invitent les habitants à participer au développement d'actions pour leur quartier. Est-ce que cette démarche vous intéresse ?

- Oui Non

8. De quelle manière souhaiteriez-vous y participer?

.....
.....
.....

9. Si vous êtes adhérent au sein d'une association, pensez-vous intéressant d'envisager une collaboration entre cette association et un espace socioculturel ?

- Oui Non

10. Si oui laquelle/lesquelles ?

.....
.....



QUELQUES ELEMENTS INDISPENSABLES POUR QUE NOTRE ETUDE SOIT REPRESENTATIVE

Vous êtes :

- Un homme Une femme

Quel est votre âge ?

- moins de 18 ans 18-24 ans 25-34 ans
 34-49 ans 50 – 64 ans 65 ans et plus

Vous êtes :

- Actif Demandeur d'emploi
 Étudiant Retraité Autre - Précisez :

Vous travaillez ou étudiez à :

- Chelles Paris 77
 Ile de France (hors 77) Hors Ile de France :

Situation du foyer :

- Seul (célibataire, divorcé, veuf) En couple (marié, vie martiale, pacsé)
 Famille monoparentale (1 parent avec enfants) En couple avec enfants Autre (ex : colcataire)

Avez-vous des enfants habitant chez vous ?

- Oui Non

Si oui, quel âge ont-ils ? (Mettre un nombre en face de la tranche d'âge concernée)

- 0-3 ans 4-6 ans 7-12 ans
..... 13-17 ans 18-25 ans 26 ans et plus

Quelle rue habitez-vous ?

.....
.....

Merci de votre participation



Questionnaire partenaire

Questionnaire « partenaires de terrain »

Ce questionnaire est réalisé dans le cadre du renouvellement de l'agrément des Centres Sociaux municipaux qui arrive prochainement à terme. L'objectif de l'interview est de :

- mettre en avant la vision du territoire (quartier) et relever ses problématiques,
- mettre en avant la vision des ESC par les acteurs interviewés,
- prendre en compte les attentes des *partenaires* par rapport au rôle de l'ESC

Fiche d'identité du partenaire

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Missions : _____

Activité développée : _____

Nombre de salariés :

Nombre de bénévoles :

Quel est le territoire d'intervention de l'organisme interviewé ?

Lien avec l'ESC (quel projet mis en place ou collaboration)

I/ Quelle est votre vision de votre territoire d'intervention et de son évolution ?

De façon générale :

Cette évolution vous a-t-elle contraint à repenser ou à ajuster votre activité ?

Quelles sont les forces et faiblesses du territoire sur les thématiques suivantes ?

- Education

- Culture

- Emploi



- **Vie sociale**

- **Habitat / logement**

- **Public reçu**

- **Autre**

Quelles actions avez-vous mis en place pour y répondre ?



Pour quel résultat ?

II/ Quelle est votre vision du travail du Centre Social/ ESC sur les thématiques suivantes ?

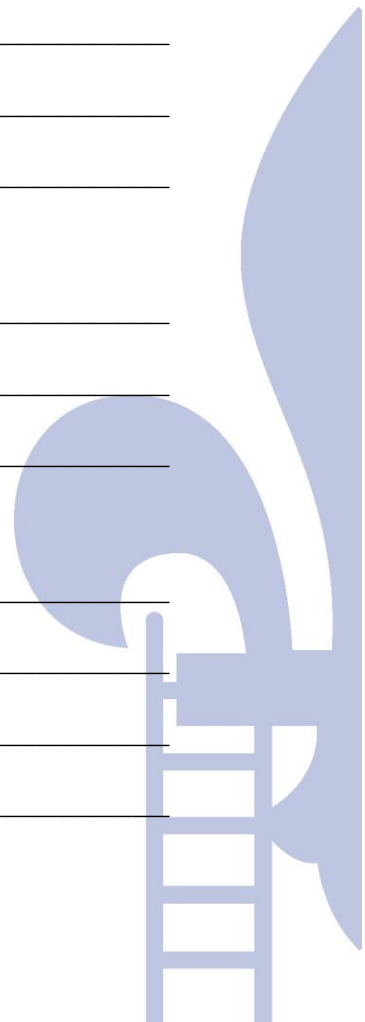
Coordination territoriale

Pourquoi ?

Projets développés

Pourquoi ?

Public touché (touche-t-on les mêmes publics ?):



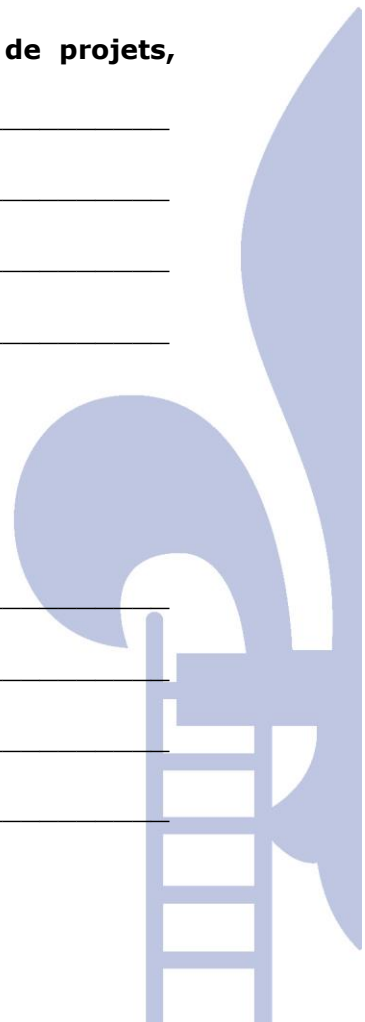
Pourquoi ?

Selon le partenaire, quel est le rayonnement territorial de l'ESC ?

Forces et faiblesses de l'ESC selon le partenaire ?

Quelles sont ses attentes par rapport à l'ESC ? (développement de projets, qualité du partenariat, etc.)

Autres observations (autres thématiques à aborder, ...) :



Règlement intérieur des espaces socioculturels de la ville de Chelles

Article 1 : Définition et objectifs des espaces socioculturels

Ces structures municipales de proximité sont des lieux de vie, qui accueillent tous les habitants sans distinction, les écoutent, informent, orientent, construisent et accompagnent leurs projets. La prise en compte de la parole des usagers du territoire est la base de toute construction de projet.

Les ESC sont placés sous l'autorité du Maire.

Les ESC :

- sont des lieux d'expression, de co-construction de projets, et de valorisation
- sont des structures de proximité qui travaillent à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants d'un territoire
- réalisent des diagnostics partagés produisant une vision actuelle et prospective des quartiers et de la ville en s'appuyant sur l'expertise des partenaires institutionnels, associatifs, et des habitants.
- permettent aussi d'accéder à des services publics, comme des permanences ou des prestations administratives.

Les quatre structures proposent diverses actions durant l'année. Ils sont agréés centre social par la CAF 77, et adhèrent à la Fédération des Centres Sociaux de Seine et Marne.

A partir de la définition de l'ESC, le présent règlement intérieur est un document permettant le bon déroulement de l'ensemble des activités organisées par l'ESC, en présentant les droits et devoirs des usagers, le rôle et la place du professionnel. Ce texte reste un appui qui ne se substitue pas au dialogue entre l'institution et les habitants pour trouver des solutions aux problématiques possibles issues de l'activité.

Article 2 : Horaires et jours d'ouverture

Les horaires et jours d'ouverture varient en fonction des projets des structures et des périodes de l'année et sont susceptibles de modification pour tout motif d'intérêt général et de nécessité de service.

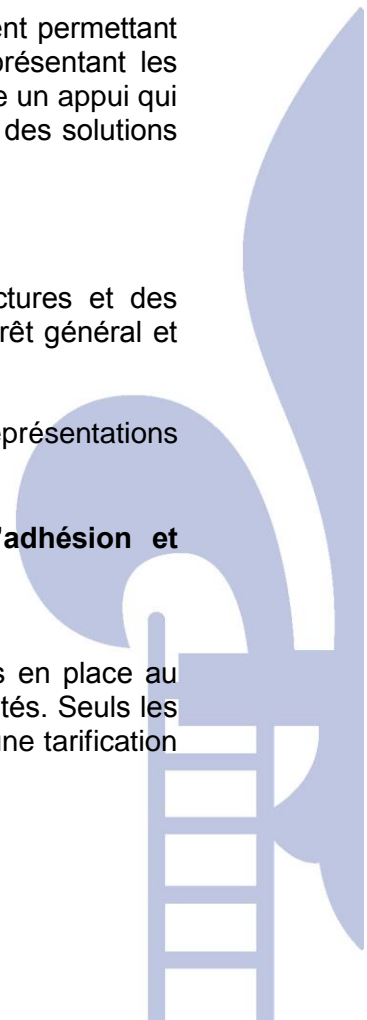
Ils sont affichés à l'entrée de chaque ESC.

Ces horaires ne prennent pas en compte les manifestations, événements, représentations culturelles ou thématiques pouvant être organisées en soirée ou le week-end.

Article 3 : Adhésion annuelle, information sur le tarif, validité de l'adhésion et obligation de l'adhésion

3.1 : Adhésion

L'utilisateur doit adhérer à la structure pour participer aux différents ateliers mis en place au sein de l'ESC. Celle-ci lui donne la possibilité d'accéder gratuitement aux activités. Seuls les ateliers sociolinguistiques, les sorties et activités exceptionnelles font l'objet d'une tarification supplémentaire prévue au Conseil Municipal.



Les inscriptions se font au sein de chaque ESC. L'accès aux activités est effectif une fois la procédure d'inscription complète.

Les documents nécessaires pour effectuer l'adhésion sont:

- 1 justificatif de domicile
- le livret de famille ou 1 pièce d'identité pour une personne seule
- le montant de l'adhésion

L'adhésion vaut pour la famille (parents et enfants d'un même foyer) valable pour une année scolaire (du 1^{er} septembre année n au 31 août année n+1).

Tout changement de domicile, d'état civil ou de coordonnées doit être signalé à l'accueil pour permettre une réactualisation de la fiche d'adhésion. Cela permet à la structure de pouvoir joindre l'utilisateur.

3.2 : Tarifs votés au sein du Conseil Municipal :

Les tarifs de l'adhésion et des activités proposées par l'ESC, sont fixés par le Conseil Municipal chaque année pour la durée de l'année civile.

Tout changement de domicile, d'état civil ou de coordonnées doit être signalé à l'accueil pour permettre une réactualisation de la fiche d'adhésion. Cela permettra à la structure de pouvoir joindre l'utilisateur.

3.3 : Services apportés à la population

Les photocopies sont faites par un agent de l'Espace socioculturel, dont le coût est assumé par l'utilisateur.

Les documents imprimables sont ceux concernant l'emploi, la santé, la scolarité, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la MDS (Maison Départementale des Solidarités)

Téléphone : l'Espace socioculturel ne dispose pas de téléphone public, il est strictement réservé à l'équipe d'animation.

Des ordinateurs publics sont mis à disposition des habitants pendant la semaine. En cas d'affluence, les ESC pourront recourir à des inscriptions préalables sur des créneaux limités.

3.4 : Inscription durant les vacances scolaires

L'adhérent inscrit uniquement le conjoint et ses enfants. Il n'est pas autorisé à inscrire un autre adhérent.

Il n'est pas autorisé de remplacer un membre inscrit de la famille par une autre personne quelle qu'elle soit. Dans un tel cas, l'équipe se verra dans l'obligation de refuser la personne substituée.

Le paiement des sorties se fait lors de l'inscription par un adulte de la famille adhérente concernée.

L'annulation donne lieu à un avoir et non à un remboursement. Pour cela, elle doit être justifiée (ex : certificat médical) ou réalisée dans un intervalle de temps raisonnable (plus de 48 heures avant).



Article 4 : Information et communication

Les ateliers, manifestations, sorties font l'objet d'une communication spécifique (affichage,...). Toutefois, les adhérents sont invités à passer à l'ESC pour se renseigner auprès du référent accueil pour obtenir toutes les informations nécessaires.

Article 5 : Responsabilité et engagements des professionnels

Les membres de l'équipe de l'Espace socioculturel sont des agents municipaux. Ils respectent la charte de la laïcité de la fédération nationale des centres sociaux, les valeurs de la charte des centres sociaux et socioculturels et les principes d'égalité et d'adaptabilité des services publics dans le respect du Projet Municipal.

Ils accueillent tous les habitants sans exception. Ils sont les garants du bon déroulement des activités avec l'appui des familles qui y participent. Ils adoptent le présent règlement dont les valeurs d'égalité, solidarité, neutralité, tolérance et respect de l'autre sont le ciment.

Le professionnel accompagne les différents groupes, il est responsable de l'organisation mais ne se substitue pas aux habitants dans leur rôle d'animation et/ou leur responsabilité de parents. Les ateliers sont proposés et animés par les habitants et le professionnel référent.

En présence de leurs parents, les enfants sont placés sous leur responsabilité.

Chaque action fait l'objet de règles à respecter, elles sont travaillées réfléchies et actualisées périodiquement avec les participants et seront rappelées lors de l'inscription à ces actions par le professionnel.

Le professionnel informe, et donne l'ensemble des consignes pour permettre aux habitants d'appréhender au mieux les activités ou débats mis en œuvre. Chaque atelier ou sortie fait l'objet de règles à respecter, qui seront rappelées lors de l'inscription par le professionnel.

Le respect des horaires est obligatoire afin que les séances se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Article 6 : Responsabilité et engagements des adhérents ou usagers

Chaque adhérent aux structures respecte et prend à son compte les valeurs défendues au sein des ESC, centres sociaux à savoir :

La dignité humaine : Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels. L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé. Le regard porté sur les autres se garde des préjugés moraux et culturels. La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire. L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

La solidarité : Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines.

La démocratie : Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir. Les Centres sociaux et socioculturels entendent établir, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité. C'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus.

Le respect des professionnels et bénévoles travaillant au sein des ESC, du présent règlement, des règles de vie commune et des autres habitants est obligatoire. Les écarts de langage ou gestes déplacés feront l'objet de sanctions allant jusqu'à exclusion de l'Espace socioculturel et peuvent aboutir à une plainte.

Il est demandé aux adhérents de s'impliquer dans la définition du projet social, sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation.

Article 7 : Hygiène et sécurité

Les locaux et sanitaires doivent être maintenus en état de propreté et d'hygiène et doivent faire l'objet d'un rangement et d'un nettoyage par leurs utilisateurs, assurant ainsi la sécurité et le confort d'utilisation pour tous.

Article 8 : Assurance et responsabilité civile

Les représentants de la famille adhérente attestent être assurés pour la responsabilité civile de ses membres et s'engagent à présenter une attestation si l'ESC en fait la demande.

Article 9 : Modification du présent règlement

Le présent règlement peut être modifié par le Conseil Municipal, il entre en vigueur dès son acceptation.



DOSSIER D'INSCRIPTION ESPACE SOCIOCULTUREL

Année : 2017/2018

Espace Socio culturel Charlotte DELBO

Famille :

N° concerto : -----

N° adhérent :

Présentation d'un Espace Socio Culturel (E.S.C.)

Ces structures municipales sont des lieux de vie, qui accueillent tous les habitants sans distinction, les écoutent, les informent, les orientent, construisent et accompagnent leurs projets. La prise en compte de la parole des usagers du territoire est la base de toute construction de projet.

Les ESC :

*sont des lieux d'expression, de co-construction de projets, et de valorisation
sont des structures de proximité qui travaillent à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants du territoire*

réalisent des diagnostics partagés produisant une vision actuelle et prospective des quartiers et de la ville en s'appuyant sur l'expertise des partenaires institutionnels, associatifs et des habitants.

permettent aussi d'accéder à des services publics, comme des permanences ou des prestations administratives.

Les quatre structures présentes à Chelles proposent diverses actions durant l'année. Les ESC s'appuient sur l'implication des habitants bénévoles pour répondre aux envies et besoins des usagers. Ils sont agréés centre social par la CAF77, et adhèrent à la Fédération des Centres Sociaux de Seine et Marne.

Le règlement intérieur affiché en octobre permettra le bon déroulement de l'ensemble des activités organisées par l'ESC, et rappellera les droits et devoirs des usagers, le rôle et la place du professionnel. Il sera un appui qui ne se substituera pas au dialogue entre l'institution et les habitants pour trouver des solutions aux problématiques possibles issues de l'activité.

Connaissance de la famille

	Nom	Prénom	Date de naissance	En Activité(O/N)
Mr	_____	_____	_____	_____
Mme	_____	_____	_____	_____

Adresse

N° :

Immeuble / Escalier/ Etage : _____

Code postal : Ville :

Si hébergé, chez Mr ou Mme : _____

 Téléphone fixe : _____

 Téléphone mobile : Mme : _____ Mr : _____

Courriel : Mme : _____

Mr : _____

Nom	Prénom	F/M	Date de naissance	Classe	Activités extrascolaires

Date et signature :

Rempli par :

Cochez la case correspondant aux activités choisies

Activités	
Commun	
Atelier Socio Linguistique	
Animations familiales	
Sorties à la mer	
ESC Jean Moulin	
Café des parents	
Rencontre Retraités	
Parents enfants 0-3 ans	
Parents enfants durant les vacances	
Brico ludo	
Echange Cuisine	
Pause parents	
ESC Hubertine Auclert	
Accompagnement à la scolarité (du CP au CM2) lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h15 à 17h55	
Temps des enfants (6/12 ans) le mercredi de 14h30 à 16h30	
Atelier adultes le mardi de 14h30 à 16h30/ vendredi de 14h à 16h	
Espace jeux 3/7 ans un mercredi sur deux de 14h30 à 16h	
Accueil parents/ enfants 0/3 ans le vendredi de 9h30 à 11h30	
ESC Marcel Dalens	
Café des parents	
Les jeudis qui échangent (14h17h)	
Atelier enfants parents (0-3 ans) « les petites canailles » (9h à 11h30)	
Atelier garderie « ASL »	
Café des parents (lundi de 19h à 21h)	
Pause parents (mardi 9h30)	
CLAS (lundi/jeudi : marcel dalens – mardi/vendredi : chappe)	
Mères veilleuses (vendredi de 19h à 21h)	
ESC Charlotte Delbo	
Ateliers parents-jeunes enfants 0-3 ans (jeudi 9h30-11h15)	
Espace parents-enfants 0/12 ans (pendant les vacances scolaires)	
Groupe femmes (jeudi de 14h15 à 16h00)	
Groupe seniors (vendredi 15h à 17h)	
Café des parents (date à déterminer)	
Atelier pour tous (mercredi 14h30 à 17h30)	

Autres actions proposées à citer pour information :

Permanence puériculture PMI, Relais assistante maternelle
 Ecrivain public
 Espace public numérique tous les jours aux heures d'ouverture
 Réseau parentalité
 Instances : Réunions, comité d'animation, coordination de quartier
 Permanence des AS mardi matin 1 fois par mois
 Permanence Bourse Solidarité Vacances

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je, soussigné(e) (nom du modèle 1)

Je, soussigné(e) (nom du modèle 2)

Domicilié(e)s à

accorde à l'Espace Socioculturel, ses représentants et toute personne agissant avec sa permission, l'autorisation irrévocable de publier toutes les photographies que vous avez pris de moi dans le cadre des activités de l'Espace Socioculturel. Ces images peuvent être exploitées sous quelque forme que ce soit (exposition, publication, affiche, plaquette, internet).

Je m'engage à ne pas tenir responsable l'Espace Socioculturel ainsi que ses représentants et toute personne agissant avec sa permission en ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent(e) à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation.

Chelles, le

Signature du modèle 1

Signature du modèle 2

Je, soussigné(e) (Nom du parent / Tuteur légal)

domicilié(e)

déclare être le parent ou le tuteur légal du/des mineur(s) nommé(s) ci-dessous, et avoir l'autorité légale de signer cette renonciation en son / leurs nom(s).

J'accorde à l'Espace Socioculturel, ses représentants et toute personne agissant avec sa permission, l'autorisation irrévocable de publier toutes les photographies que vous avez prises des personnes sus nommées dans le cadre des activités de l'Espace Socioculturel. Ces images peuvent être exploitées sous quelque forme que ce soit (exposition, publication, affiche, plaquette, internet).

Je m'engage à ne pas tenir le responsable précité ainsi que ses représentants et toute personne agissant avec sa permission en ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation. Je consens à l'utilisation des photographies ou des images mentionnées dans ce formulaire.

Nom(s) et prénom(s) du/des modèle(s)

.....

.....

Chelles, le

Signature du parent / tuteur légal

LES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS

DIGNITE HUMAINE,
SOLIDARITE,
DEMOCRATIE ET
PARTICIPATION

Le Centre Social
Et socioculturel,
Un foyer d'initiatives
Porté par des habitants associés
Appuyés par des professionnels,
Capables de définir
Et de mettre en œuvre
Un projet de développement social
Pour l'ensemble de la population
D'un territoire.

Charte fédérale des centres sociaux
Et socioculturels de France
(17 et 18 juin 2000)

TRIPTIQUE DE COMMUNICATION

Un espace socioculturel C'est quoi ?

C'est un lieu d'animation sociale et culturelle ouverts à tous les habitants. Un espace socioculturel est un équipement collectif et polyvalent pour les habitants.

Il a pour objectif prioritaire de faire participer les habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et l'expression culturelle, au renforcement des solidarités, à la prévention et la réduction des exclusions.

La spécificité des espaces socioculturels réside ainsi dans la participation des habitants à son



Espace socioculturel
Charlotte DELBO
7 allée de la Noue Brossard
Tel : 01 64 26 01 55

Renseignements et inscriptions

Espace socioculturel Charlotte DELBO
7 allée de la Noue Brossard
Tel : 01 64 26 01 55

Bus A – Arrêt « Les Sources »

Ouverture au public :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h/12h et 14h/18h
Mercredi :
14h/18h (le matin fermé au public)

Modalité d'adhésion

Après adhésion auprès de la structure, toutes les activités sont gratuites, sauf les sorties et activités exceptionnelles.

Documents nécessaires pour effectuer l'adhésion :

- 1 Justificatif de domicile
- 1 Pièce d'identité
- Le livret de famille
- 7,00 € - Cours ASL 5,50 €

Une adhésion par famille (parents + enfants d'un même foyer)

**Valable jusqu'au
31 août 2017**



Mairie de Chelles
Parc du Souvenir Emile Fouchard
77 500 Chelles
01 64 72 84 84
www.chelles.fr



ESPACE
SOCIOCULTUREL
**Charlotte
Delbo**

Quartier Chelles Ouest
Cressonnieres, Noue Brossard,
Périchelles, Plain Champs

2016-2017



ÊTRE ACTEUR, DE VOTRE ESPACE SOCIOCULTUREL

Devenez acteur de la vie de votre quartier

En devenant adhérent de votre Espace socioculturel et en faisant le choix de vous impliquer et de participer pour améliorer la vie dans le quartier. C'est aussi une occasion de proposer des actions pour améliorer le cadre de vie de tous.

En devenant bénévole de votre Espace socioculturel et ainsi apporter votre contribution à la vie de quartier, en partageant votre savoir avec les autres habitants.

Ecrivain public

Tous les lundis matin de 9h30 à 12h
Un jeudi sur deux de 14h à 17h

L'écrivain public vous aide dans la rédaction et la formulation de tout type de lettres ou dossiers administratifs (santé, bailleurs, impôts, EDF...)

PMI

Service santé et petite enfance

(Maison départementale des solidarités)

Médecin les lundis de 9h à 12h

• Sur RDV au 01.64.26.51.05

Puéricultrice les mardis de 9h à 12h, sans RDV (Conseils sur l'alimentation, les soins, le développement des enfants...)

Point accès informatique

Des ordinateurs avec une connexion internet sont également à votre disposition sur demande, pour vos recherches, documentation, communications.

RENCONTRER. PARTAGER

Atelier jeunes enfants

Jeudi de 9h30 à 11h15 (Enfants 0/3ans)

Des professionnels de la petite enfance vous accueillent pour vous informer, vous conseiller, vous permettre de rencontrer et d'échanger avec d'autres familles, et surtout, pour passer un agréable moment de détente, de jeux et de découverte entre parents et enfants.

Espace parents-enfants 0/12 ans

Pendant les vacances scolaires

Partagez des moments avec vos enfants. Au programme : rencontres, créations, jeux, balades...

Groupe femmes

Jeudi de 14h15 à 16h

Avec possibilité de garde d'enfants non scolarisés

Un moment entre femmes, pour se rencontrer, partager, échanger, créer, sortir. Programme à établir ensemble suivant vos souhaits.

Relais Assistants(es) Maternel(les)

Vendredi de 9h30 à 11h30

Accueil jeux pour les assistantes maternelles

Vendredi de 14h à 18h

Permanences administratives pour tous

Groupe seniors

Les mardis de 15h à 17h

Un temps entre seniors, pour partager échanger et réaliser ensemble des actions et des animations. Atelier scrabble une semaine sur deux.

Café des parents

Date et horaires à définir

Moment convivial de paroles, d'échanges, de partage d'expériences et d'informations (ouvert à tous les parents).

Atelier pour tous.

Les mercredis de 14h30 à 17h30

Un atelier pour tout le monde petits et grands (mineurs accompagnés des parents) pour se retrouver, faire un jeu de société, participer en bricolant aux moments forts de l'Espace (ex: fête de quartier, carnaval, fête solidaire...)

CRÉER, AGIR

Le Comité d'usagers

Une fois par mois, participez à la création et à l'évolution des projets de l'Espace socioculturel grâce à des réunions périodiques, rassemblant des représentants de chaque atelier, les bénévoles et l'équipe de l'espace socioculturel.

DÉCOUVRIR, COMPRENDRE

Ateliers sociolinguistiques

Horaires en fonction des niveaux

Découvrez votre environnement linguistique et culturel, et gagnez en autonomie. Une garderie peut être assurée pour les enfants non scolarisés. (Attention le nombre de places est limité)



Sorties familiales à la mer

Durant l'été, découvrez ou redécouvrez la côte normande, en passant un dimanche à la mer en famille.



Info/débats parents

Dates et horaires à définir
Dates précises transmises par voie d'affichage et sur demande.

Etre parents n'est pas toujours simple. Nous vous proposerons des moments d'information sur des sujets concernant le bien-être de vos enfants.



Cours d'italien

Lundi de 19h à 20h

Cours pour les adultes.

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES :

Le p'tit pont : Apporter une approche méthodique des devoirs du CP au CM2.

Accueil Alpha : Propose des ateliers linguistiques

Projet social 2018-2020 – Espace Socioculturel Charlotte DELBO



NOM DU GESTIONNAIRE : VILLE DE CHELLES
 NOM DE LA STRUCTURE : Espace Socioculturel Charlotte DELBO
 NUMERO DE DOSSIER : 200-800-236

BUDGET PREVISIONNEL 2018

AFFECTATION DES CHARGES		TOTAL	PILOTAGE	LOGISTIQUE	ACTIVITES	COORDINATION ACF (1)
60	ACHATS	11 400,00		4 500,00	3 100,00	3 800,00
6061	FOURNITURES NON STOCKEES (EDF - EAU - ENERGIE)	6 700,00		3 300,00	1 400,00	2 000,00
6068	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET PETIT EQUIPEMENT	2 700,00		500,00	800,00	1 400,00
6064	FOURNITURES DE BUREAU	500,00		200,00	200,00	100,00
6065	FOURNITURES D'ACTIVITES DONT ALIMENTATION ET BOISSONS	1 100,00		300,00	600,00	200,00
6095	AUTRES	400,00		200,00	100,00	100,00
61	SERVICES EXTERIEURS	59 570,00	3 350,00	18 060,00	21 260,00	16 900,00
611	SOUS TRAITANCE	4 000,00	3 000,00	100,00	500,00	400,00
612	REDEVANCE CREDIT BAIL					
618	LOCATIONS DE MATERIEL	400,00		200,00	100,00	100,00
614	LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	53 000,00		17 000,00	20 000,00	16 000,00
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 200,00		600,00	400,00	200,00
6156	MAINTENANCE	170,00		60,00	60,00	50,00
616	PRIMES D'ASSURANCES	400,00		100,00	150,00	150,00
617	ETUDES ET RECHERCHES					
6181	DOCUMENTATION					
6185	FRAIS COLLOQUES ET SEMINAIRES	100,00	50,00		50,00	
6186	FORMATION DES BENEVOLES	300,00	300,00			
619	AUTRES					
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	8 100,00	2 600,00	400,00	1 050,00	4 050,00
621	PERSONNEL MISE A DISPOSITION					
622	HONORAIRES ET REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES					
6281	PUBLICITE PUBLICATIONS	800,00	800,00			
6288	DIVERS (DONS, EPREUVES, FOURNITURES)					
624	TRANSPORTS DIVERS (HORS ACTIVITES)					
6251	DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	300,00	100,00	100,00	50,00	50,00
6257	MISSIONS RECEPTIONS	100,00	100,00			
626	FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	300,00		300,00		
627	SERVICES BANCAIRES					
628	AUTRES SERVICES - TRAVAUX EFFECTUES A L'EXTERIEUR					
6281	COTISATIONS FEDERALES - AFFILIATIONS	1 600,00	1 600,00			
62821	TRANSPORTS DES ACTIVITES	5 000,00			1 000,00	4 000,00
6288	FRAIS DE FORMATION DES SALARIES					
6284	FRAIS DE RECRUTEMENT					
6285	FONCTIONNEMENT DES INSTANCES REPRESENTATIVES					
629	AUTRES					
63	IMPOTS, TAXES ET ASSIMILEES					
631	IMPOTS ET TAXES SUR REMUNERATION (TAXES SUR SALAIRES)					
638	IMPOTS ET TAXES SUR REMUNERATION (TRANSPORT, EFFORT CONSTRUCT)					
635	AUTRES IMPOTS ET TAXES (CONTRIBUTIONS FONCIERES ET TAXES)					
6370	AUTRES IMPOTS ET TAXES (AUTRES ADMINISTRATIONS : TV)					
6371	URSSAF BENEVOLES					
639	AUTRES					
64	CHARGES DE PERSONNEL	300 750,00	128 954,00	50 640,00	74 768,00	46 388,00
641	SALAIRES (BRUTS Y COMPRIS CONGES PAGES)	219 690,00	92 750,00	39 570,00	54 010,00	33 360,00
64111	AUTRES					
645	CHARGES SOCIALES	81 060,00	36 204,00	11 070,00	20 755,00	13 028,00
647/648	AUTRES CHARGES SOCIALES					
649	AUTRES					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
6516	REDEVANCE, CONCESSIONS, BREVETS (SACEM)					
6517	LICENCES, ADHESIONS					
659	AUTRES					
66	CHARGES FINANCIERES					
6611	INTERETS D'EMPRUNTS ET DETTES					
6616	INTERETS BANCAIRES					
669	AUTRES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
671	CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS DE GESTION (CREANCES IRRECOUVRA)					
675	VALEURS COMPTABLES DES BIENS CEDES					
679	AUTRES					
68	DOTATIONS					
681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS					
687	DOTATION AUX PROVISIONS					
689	AUTRES					
86	MISE A DISPOSITION GRATUITE					
860	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL NON BENEVOLE					
861	MISE A DISPOSITION DE LOCAUX, MATERIEL, VEHICULES					
862	PRESTATIONS TECHNIQUES					
SOUS TOTAL		379 820,00	134 904,00	73 600,00	100 178,00	71 138,00
EXCEDENT DE L'EXERCICE						
TOTAL DES CHARGES		379 820,00				
TOTAL APRES REPARTITION DES CHARGES LOGISTIQUES		379 820,00	167 328,19		212 491,81	
BASE DE CALCUL PS ANIMATION GLOBALE		167 328,19				
BASE DE CALCUL PS ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES		71 138,00				

- Le Maire
 Le Président
 Le Trésorier ou Commissaire aux comptes

Nom du signataire : M. Brice RABASTE
 Date : 30/05/2017
 Cachet et Signature :

Projet social 2018-2020 – Espace Socioculturel Charlotte DELBO

CENTRE SOCIAL



NOM DU GESTIONNAIRE : VILLE DE CHELLES
 NOM DE LA STRUCTURE : Espace Socioculturel Charlotte DELBO
 NUMERO DE DOSSIER : 200-800-236

BUDGET PREVISIONNEL 2018

AFFECTATION DES PRODUITS		TOTAL	ANIMATION GLOBALE	COORDINATION ACF (1)
70	PRODUITS DE PRESTATIONS	90 300,00	66 700,00	23 600,00
70623-aut	PS REÇUES D'AUTRES EQUIPEMENT			
70623 - cl	PS REÇUES DES CLSH			
70623-clac	PS REÇUES DES CLAS			
70623-cz	PS REÇUES DES CS	87 700,00	65 700,00	22 000,00
70623-esje	PS REÇUES de l'Acc Col & HG			
70623-laep	PS REÇUES DES LAEP			
70623-ram	PS REÇUES DES RAM			
70641	PARTICIPATION DES FAMILLES ET DES USAGERS	2 600,00	1 000,00	1 600,00
70642	AIDES PERSONNALISEES (BONS CAF, ASE, AUTRES)			
708	AUTRES			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	289 520,00	241 982,00	47 538,00
741	SUBV & PS VERSEES PAR L'ETAT			
742	SUB & PS REGIONALES			
743	SUB & PS DEPARTEMENTALES			
744	COMMUNE	289 520,00	241 982,00	47 538,00
7451	SUBV & PS ORGANISME NATIONALE Dt PS MSA			
7452	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION CAF			
746	SUBV & PS EPCI (INTERCO)			
747	SUBV & PS ENTREPRISE			
748	SUBV & PS PAR AUTRE ENTITE PUBLIQUE			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
756	COTISATIONS ET DONS			
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			
759	AUTRES			
76	PRODUITS FINANCIERS			
762	INTERETS			
769	AUTRES			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
771	PRODUITS EXCEPT. SUR OPERATIONS COURANTES			
775	PRIX DE VENTE DE BIENS CEDES			
777	QUOTE PART DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT			
779	AUTRES			
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
781	REPRISE SUR PROVISIONS			
789	AUTRES			
87	CONTRIBUTIONS EN NATURE			
871	PRESTATIONS EN NATURE DE LA COMMUNE			
872	PRESTATIONS EN NATURE DU DEPARTEMENT			
879	AUTRES			
SOUS TOTAL		379 820,00	308 682,00	71 138,00
DEFICIT DE L'EXERCICE				
TOTAL GENERAL DES PRODUITS		379 820,00		

€

- Le Maire
 Le Président
 Le Trésorier ou Commissaire aux comptes

Nom du signataire : M. Brice RABASTE
 Date : 30/05/2017
 Cachet et Signature :